

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

## ABONNEMENTS

à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
 France & Algérie : Un an... 25 fr.  
 — Six mois... 14 fr.  
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.  
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50; Étranger : 0 fr. 60

## INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres  
 Annonces en 7 points ..... 2.50  
 Réclames en 8 points ..... 4 »  
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1206. — 47<sup>e</sup> volume (16)

Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

Vendredi 16 Avril 1915

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cour <sup>ts</sup> et dépôts particuliers	Portefeuille escompté	Avances s <sup>r</sup> valeurs mobilières			
<b>FRANCE — Banque de France</b>									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1915 25 mars.....	4.249	377	11.177	2.415	3.001	681			5
1915 1 avril.....	4.251	378	11.273	2.380	2.940	672			5
1915 8 avril.....	4.253	377	11.423	2.408	2.906	672			5
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.334	1.180	939	63			4
1915 23 mars.....	2.913	56	6.180	2.975	6.094	45			5
1915 31 mars.....	2.922	50	7.030	5.046	8.575	21			5
1915 7 avril.....	2.934	50	6.723	2.235	5.426	30			5
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>									
1914 23 juillet...	1.094	»	733	1.055	841	»			3
1915 24 mars.....	1.431	»	854	2.327	3.165	»			3
1915 31 mars.....	1.347	»	879	2.243	3.500	»			3
1915 7 avril.....	1.344	»	874	2.442	3.469	»			3
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1914 31 janvier...	147	6	272	6	70	18			5 1/2
1914 28 février...	147	7	279	24	66	17			5 1/2
1915 31 mars.....	150	8	296	7	75	17			5 1/2
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>									
1914 24 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1915 27 mars.....	596	735	1.976	608	489	306			4 1/2
1915 3 avril.....	596	734	1.983	608	507	321			4 1/2
1915 10 avril.....	598	730	2.000	611	511	321			4 1/2
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1915 20 mars.....	601	3	950	118	166	422			5
1915 27 mars.....	607	4	964	128	225	424			5
1915 3 avril.....	601	3	989	82	149	401			5
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>									
1914 31 juillet...	1.105	89	1.730	245	586	115			5 1/2
1915 20 février...	1.128	116	2.104	486	794	252			5 1/2
1915 28 février...	1.129	117	2.119	498	825	259			5 1/2
1915 10 mars.....	1.131	119	2.155	537	803	253			5 1/2
<b>ROUMANIE — Banque Nationale</b>									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1915 6 mars.....	154	1	606	43	286	57			6
1915 13 mars.....	154	1	607	47	290	55			6
1915 20 mars.....	154	1	606	54	286	56			6
<b>RUSSIE — Banque de l'Etat</b>									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1915 14 mars.....	4.180	144	8.251	2.058	4.384	844			6
1915 21 mars.....	4.176	142	8.482	1.728	4.432	1.248			6
1915 29 mars.....	4.192	142	8.530	1.720	4.336	1.200			6
<b>SUÈDE — Banque Royale</b>									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11			5 1/2
1914 31 décembre...	152	3	426	162	306	58			6
1914 31 janvier...	153	4	375	116	219	44			5 1/2
1915 28 février...	158	4	388	94	186	38			5 1/2
<b>SUISSE — Banque Nationale</b>									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14			3 1/2
1915 23 mars.....	241	34	390	84	127	17			4 1/2
1915 31 mars.....	241	35	415	56	138	16			4 1/2
1915 7 avril.....	241	36	406	61	128	17			4 1/2

## REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

### Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril
Londres.....	25.224	25.17 1/2	25.35	25.44	25.45 1/2	25.49	25.50
New-York.....	518.25	516	528	531.50	531	532	532.50
Espagne.....	500	482.75	520	526.50	527.50	533	532.50
Hollande.....	208.30	207.56	210	210	210.50	210	210
Italie.....	100	99.62	92.50	92.50	91.50	92.50	92
Pétrograd.....	266.67	263	222.50	221.50	222.50	222.50	222.50
Scandinavie...	139	138.25	129	130	132.50	133.50	136
Suisse.....	100	100.03	98	98.50	98.50	99	99.50

### Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril
Londres.....	100 liv.	99.82	100.50	100.86	100.92	101.06
New-York.....	» dol.	99.56	101.80	102.55	102.46	102.75
Espagne.....	» pes.	96.55	104	105.30	105.50	106.60
Hollande.....	» flor.	99.64	100.81	100.81	101.50	100.81
Italie.....	» lire.	99.62	92.50	92.50	91.50	92.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	83.43	83.06	83.43	83.43
Scandinavie...	» cou <sup>r</sup>	99.46	92.81	93.52	95.32	96.04
Suisse.....	» fr.	100.03	98	98.50	98.50	99

### Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril
Paris.....	25.224	25.18 1/2	25.34	25.45	25.47	25.51	25.53
New-York.....	4.86 3/4	4.871	4.80 3/4	4.78 1/2	4.80	4.79 1/2	4.79 1/2
Espagne.....	25.22	25.10	24.40	24.30	24.10	24	23.95
Hollande.....	12.109	12.125	12.08 1/2	12.13	12.14	12.16	12.20
Italie.....	25.22	25.268	27.50	27.55	27.75	27.87	27.70
Pétrograd.....	94.62	95.80	113.75	114.50	114	114.60	114
Portugal.....	53.28	46.19	35.50	35.25	35.25	36.25	37
Scandinavie...	18.25	18.24	19.50	19.38	18.85	18.95	18.55
Suisse.....	25.22	25.18	26	25.80	25.80	25.80	25.70

### Valeurs en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril
Paris.....	100 fr.	100.14	99.54	99.13	99.03	98.87
New-York.....	» dol.	99.90	101.25	101.64	101.38	101.42
Espagne.....	» pes.	96.64	103.37	103.80	104.66	105.10
Hollande.....	» flor.	99.87	100.19	99.87	99.75	99.59
Italie.....	» lire.	99.82	91.72	91.55	90.89	90.48
Pétrograd.....	» rou.	98.77	83.48	82.63	83	82.63
Portugal.....	» mil.	86.69	66.62	66.15	66.15	68.04
Scandinavie...	» cou.	100.85	93.58	94.17	96.82	96.31
Suisse.....	» fr.	100.17	97.01	97.76	97.76	98.14

Les changes de Paris sur Londres et sur New-York sont restés fermes pendant toute la semaine, bien que la Banque de France ait mis à la disposition du marché une assez grosse quantité de souverains et de dollars. La livre sterling clôture, le 13, à 25,50 ; le dollar, à 5,32 1/2. Il n'est pas douteux que la Banque soit disposée à persévérer dans la voie où elle est entrée ; elle a trop le sentiment de sa responsabilité monétaire pour ne pas maintenir son action régulatrice aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Cependant il ne faut pas que cette intervention encourage les maisons privées à se désintéresser de conclure des opérations financières qui faciliteraient les règlements et aideraient à ramener les changes à des niveaux plus normaux. Elles le peuvent et le doivent d'autant plus

qu'il s'agit en réalité de parer à une situation accidentelle et temporaire et que d'autre part, les dispositions des deux places, New-York et Londres, sur lesquelles il conviendrait qu'elles se fissent ouvrir des crédits, sont favorables à de pareils emprunts.

Notre balance est habituellement créditrice pour un montant assez élevé. La perturbation apportée par la guerre dans les éléments de notre actif, coïncidant avec un accroissement considérable de certaines de nos importations, a incliné le fléau en sens inverse, de sorte qu'aujourd'hui le solde s'inscrit en notre défaveur. Mais cet état de choses ne peut que s'améliorer avec la disparition des causes qui l'ont fait naître, et dès que se seront modifiées les conditions actuelles de notre commerce extérieur. Il suffit, par conséquent, d'obtenir un ajournement de liquidation de quelques mois seulement. Comme nous le disions dans notre précédente chronique, il est dans le rôle essentiel des banques de faire le nécessaire pour y parvenir. Elles sont d'ailleurs dans d'excellentes conditions pour cela ; la situation des places de Londres et de New-York est tout à fait propice à des emprunts à court terme réalisés sous forme d'ouvertures de crédit ou d'escompte de papier de finance.

Le marché anglais regorge de disponibilités ; la Banque d'Angleterre et le gouvernement sont obligés d'intervenir, à tout instant, pour arracher l'escompte privé à des niveaux dangereusement bas. Nous avons déjà fait allusion à ces interventions. Des ouvertures de crédit consenties à nos banques, par les banquiers de la Cité, s'accorderaient avec cette politique nécessaire de rarefaction des capitaux liquides ; toute considération de solidarité mise à part, ces opérations ne pourraient qu'obtenir l'approbation morale de l'Echiquier. La situation de New-York n'est pas différente ; là aussi les capitaux sont abondants et ne demandent qu'à s'employer. Dans son dernier numéro, le *Financial Chronicle* écrivait à ce propos : « Les pays européens sont débiteurs à notre égard de sommes énormes, et nous les gênerions beaucoup si nous insistions pour qu'ils nous paient en or... Mais nous n'exigerons pas des paiements en or, d'autant plus qu'en ce moment nous n'avons aucun besoin d'une nouvelle quantité de métal. Tous les efforts de nos banquiers et de nos financiers tendront à amener le réajustement des changes étrangers, de manière à ne causer de difficultés à personne. »

Ce langage est net et catégorique. C'est une invitation à conclure des arrangements en vue du renvoi de la liquidation de nos dettes à une date ultérieure. Nous devons donc causer avec les Etats-Unis. Nous sommes surtout débiteurs de l'Amérique. La hausse de la livre sterling à Paris tient au fait que nous passons par Londres pour nous procurer du change sur New-York, beaucoup plus qu'aux dettes commerciales contractées vis-à-vis de nos alliés. Si nous arrivions à créer des relations de change directes avec l'Amérique, il est bien évident que la demande de devises anglaises sur notre place et la demande de dollars à Londres s'en trouveraient fortement allégées. Il se produirait une décongestion immédiate du marché anglais, qui n'arrive plus à suffire à la masse de paiements internationaux centralisés chez lui. Peut-être nos banquiers trouvent-ils plus commode et parfois aussi plus profitable de passer par l'intermédiaire de Londres pour régler New-York ; mais en ce moment, les questions de commodités et de profits sont à reléguer au second plan.

Comme disait Léon Say, en parlant des crises du change : « il faut savoir les user lorsqu'on n'a pas pu les prévenir ». Dans cette application spéciale de la « guerre d'usure », gagner du temps n'est certainement pas tout, mais c'est évidemment beaucoup. Il suffit pour s'en convaincre de suivre

avec attention le développement du commerce extérieur des Etats-Unis, source principale des créances actuelles de l'Amérique. L'excédent des exportations sur les importations, pour la dernière semaine de mars, n'a été que de 60 millions de francs pour 13 districts, représentant environ 80 % du commerce au delà des mers. La semaine précédente cet excédent avait été de 145 millions et, pour la semaine finissant le 13 mars, de 235 millions. D'autre part, les importations ont augmenté sensiblement ; elles s'élevaient à 200 millions de francs pour la dernière semaine, contre 155 millions et 110 millions pour les deux semaines antérieures. Pour le mois de mars, les exportations se sont chiffrées, au total, par 1.210 millions et les importations, par 620 millions ; soit un excédent des exportations de 590 millions de francs. Il semble donc qu'il y ait une tendance favorable au redressement de la balance américaine.

#### Changes sur Londres à :

(Cours moyen du mercredi,

	15 juillet	24 mars	31 mars	avril	14 avril
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.3 15/16	1.3 15/16	1.3 15/16	1.3 15/16
Calcutta.....	1.3 31/32	1.3 15/16	1.3 15/16	1.3 15/16	1.3 15/16
Hong-Kong.....	1.10 5/16	1.9 7/8	1.9 3/4	1.9 3/4	1.9 3/4
Shanghai.....	2.5 3/4	2.3 7/8	2.3 3/4	2.3 7/8	2.3 7/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or).....	47 11/16	48 3/4	48 11/16	48 11/16	48 5/8
Montevideo.....	51 3/32	52 3/8	52 1/2	52 1/2	52 5/8
Rio-de-Jan. (papier).....	15 7/8	13 1/2	13	13 1/8	12 7/32
Valparaiso.....	9 3/4	7 27/32	7 29/32	7 29/32	8 1/2

#### Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril
Paris.....	5.184	5.167	5.28	5.324	5.31	5.32	5.324
Londres.....	4.866	4.874	4.804	4.784	4.80	4.791/2	4.794
Berlin.....	95.37	95.06	84.25	83	83 1/2	82.37	81.75
Amsterdam.....	40.14	»	39.87	39.56	39.56	39.56	39.50

#### Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril
Paris.....	100 fr.	100 27	98 15	97 32	97 60	97 42	97 32
Londres.....	100 liv.	100 19	98 72	98 41	98 64	98 54	98 52
Berlin.....	100 mk.	99 67	88 34	87 02	87 16	86 37	85 72
Amsterdam.....	100 flor.	»	99 33	98 55	98 55	98 55	98 41

La faillite du *Kolossal*. — Le succès *kolossal* du dernier emprunt de guerre allemand n'a pas réussi à donner aux neutres plus de confiance dans les finances de l'Empire. Le *mark* sort de cette nouvelle épreuve plus déprécié que jamais, ainsi qu'on peut le voir par le tableau ci-après :

#### Variations du mark à

	2 mars	9 mars	16 mars	23 mars	30 mars	6 avril	13 avril
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	83 25	83 75	84 25	83	83 12	82 37	81 75
Parité.....	87 30	87 82	88 34	87 02	87 16	86 37	85 72
Perte %.....	12 70	12 18	11 66	12 98	12 84	13 63	14 28
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	51 10	52 20	51 90	52 17	52	52	51 45
Parité.....	86 05	87 90	87 42	87 89	87 57	87 57	86 66
Perte %.....	13 95	12 10	12 58	12 11	12 43	12 43	13 34
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	111	111 10	111 50	110 90	110 50	110	107 70
Parité.....	90	89 90	90 30	89 82	89 50	89 09	87 22
Perte.....	10	10 10	9 70	10 18	10 50	10 91	12 78
Italie (pair : 123 47)							
Cours.....	118 92	120 45	118 05	118 05	118 09	118 17	117 34
Parité.....	96 32	97 55	95 61	95 61	95 64	95 70	95 04
Perte.....	3 68	2 45	4 39	4 39	4 36	4 30	4 96

## LA SITUATION

L'ouverture de la session des Conseils généraux a permis à la France d'opposer un éloquent défi aux mensonges allemands. Nos ennemis représentaient notre pays comme étant démoralisé par cette longue guerre : de tous nos départements, des voix autorisées se sont élevées pour protester contre pareille allégation et déclarer que, ni las, ni découragés, nous lutterons jusqu'au bout pour notre indépendance et notre avenir.

Parmi tous ces discours, nous en choisisons un : celui que M. Viviani, président du conseil, a prononcé devant le Conseil général de la Creuse. Il a su, avec une grande éloquence, consacrer le principe de l'union sacrée, rendre hommage à la vaillance de notre armée, à la science du haut commandement et exprimer la confiance absolue du pays tout entier dans la victoire finale.

Voici le texte de ce discours :

« Je ne me laisserai pas — a-t-il dit — de rappeler que, parmi tant d'appels à des négociations qui n'auraient humilié aucune nation, la France et la Russie, répondant le 31 juillet à la proposition du gouvernement anglais, acceptaient de suspendre les préparatifs militaires, pourvu, bien entendu, que l'Allemagne et l'Autriche en fissent autant. Je ne me laisserai pas de rappeler que si cette proposition avait été accueillie par nos ennemis, la paix du monde était sauvée. Mais l'Allemagne, le 1<sup>er</sup> août, déchainait le conflit en déclarant la guerre à la Russie. Elle avait arrêté tous ses préparatifs et la réalité a cependant déjoué ses plus minutieux calculs.

« L'Allemagne n'a jamais compté que sur la matérialité des choses. Elle a tout ignoré de l'âme française et elle subit en ce jour le châtement de son erreur. Elle croyait trouver devant elle une nation dissociée et frivole. Elle a rencontré un mur de fer, une héroïque résistance. Elle y a brisé ses meilleurs bataillons. Et voilà que le mur de fer s'est ébranlé, et qu'à la fois souple et indissoluble, il s'est avancé sur le front occidental, broyant peu à peu une armée que ses chefs n'avaient pas préparée à des luttes si âpres et si prolongées.

« Voilà qu'à l'héroïsme des Anglais, des Belges et des Français assemblés, s'ajoutent, sur un autre théâtre d'opérations, l'héroïsme des Russes — dont l'avalanche menace la Hongrie — et l'indépendance des Serbes. Voilà qu'un blocus économique, et chaque jour plus efficace, isole du monde elle et son alliée désarmée, le rejetant pour ainsi dire dans un îlot en détresse. Voilà que la nation française, méconnue et dédaignée, s'est dressée, prête à ajouter des sacrifices aux sacrifices. Voilà que le châtement se prépare et que des millions de bras vont le déchaîner.

« Le gouvernement de la République, attentif à son œuvre extérieure et intérieure, a fait face à toutes les péripéties de ce gigantesque combat, soutenu par le Parlement, auquel je tiens à rendre un solennel hommage. Et ce n'est pas seulement au gouvernement que doivent aller vos remerciements, c'est à la nation tout entière, à l'armée issue de son sein et qu'elle a préparée au combat pour le Droit, entretenant dans ses enfants le culte de la fierté humaine, à ce peuple de France, digne des générations qui l'ont précédé, digne de celles qui lui succéderont, à cette nation qui ne se laisse ni endormir par l'optimisme, ni abattre par le doute, à la fois équilibrée et ardente, qui a donné comme pendant à l'héroïsme de ses fils une admirable sérénité.

« Pas plus que l'Angleterre, la Russie, la Bel-

gique et la Serbie, la France n'a voulu la guerre. Et maintenant, ainsi que je l'ai dit déjà, d'accord avec ses alliés, elle la fera jusqu'au bout. Nous avons la certitude de la victoire, qui sera celle de la justice. Nous voulons l'Europe libérée, la Belgique libre, la restitution des provinces perdues, l'écrasement du militarisme prussien, puisque la paix du monde est inconciliable avec ses sanglants caprices.

« Voilà la tâche. Nous l'accomplirons, d'accord avec nos alliés, et demain, quand nous saluerons la victoire, nous aurons écrit, non seulement dans l'histoire de la France, mais encore dans les annales de l'humanité, une page que les fils des hommes ne pourront pas lire sans émotion et sans fierté. »

On ne pouvait mieux exposer toutes les raisons qui ont affirmé en nos cœurs la foi dans la victoire, ni répondre avec plus de netteté aux mensonges de l'ennemi.

## LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Les conditions climatiques ont été très dures cette semaine. Il y a eu, en effet, non seulement à compter avec le vent et la pluie, mais encore avec 50 centimètres de neige dans les Vosges, et deux mètres dans les Carpathes. Mais cet état de choses n'a pas arrêté les opérations militaires ni sur le front occidental, ni sur le front oriental.

De la Belgique à la Champagne, sauf dans la région d'Albert, où nous avons remporté un véritable succès qui a coûté cher à nos ennemis, on a surtout signalé des canonnades. Par contre, en Aragon, nos soldats ont de nouveau fait des progrès. Il en a été de même, d'ailleurs, entre Meuse et Moselle. De plus, au bois Mortmart (nord de Flirey) et dans le bois Le-Prêtre, la lutte a été violente. Bien qu'ayant, ici, reperdu un peu du terrain conquis ces jours derniers, notre situation n'y est pas moins solide.

Dans les Carpathes, les opérations militaires prennent une ampleur de plus en plus grande.

Les Austro-Allemands veulent s'opposer, coûte que coûte, à l'invasion de la Hongrie et, pour réussir dans leur plan, ils concentrent sur cette partie du théâtre de la guerre toutes les forces dont ils peuvent disposer en dehors du front occidental. Rendant que les corps d'armée qui ont été repoussés des cols de Doukla et de Loupkof ralentissent, plutôt mal que bien, les colonnes russes qui descendent en Hongrie, des masses de troupes sont envoyées pour menacer, d'un côté, l'aile gauche de nos alliés, en Galicie, et, de l'autre, le flanc droit. Il est douteux que cette tactique aboutisse. Les Russes ont, en Galicie, des effectifs supérieurs à ceux que l'ennemi peut y amener, et il est à croire qu'ils infligeront une défaite sérieuse à leurs adversaires.

Dans le Caucase, les Turcs, refoulés au sud par les armées russes, viennent de se jeter sur la partie centrale de la Perse qui se trouve sans défense. C'est pour la troisième fois qu'ils franchissent la frontière de ce pays, et la mollesse avec laquelle ces attaques sont repoussées par les Persans laisserait supposer quelques complications que suscite une vague solidarité islamique ravivée par l'or allemand. C'est un état de choses qui devra cesser, car ses effets en seraient fâcheux pour le gouvernement du shah, qui a cependant affirmé hautement sa neutralité.

Devant les difficultés que présente une entreprise contre l'Égypte, presque tous les officiers allemands qui étaient en Syrie ont demandé leur rappel. Les troupes turques leur témoignaient, d'ailleurs, une hostilité ouverte. Leur départ a été peut-être aussi provoqué par les impérieuses nécessités de la défense de Constantinople.

## QUESTIONS DU JOUR

### Ressources agricoles du Maroc

#### I. — Aperçu général

Les produits marocains susceptibles d'être exportés sont encore de faible importance, car, sauf dans le cercle du Sébou (région de Rabat) et dans la Chaouïa (région de Casablanca), l'exploitation du sol, restée rudimentaire, suffit à peine à la subsistance des tribus indigènes.

Les principales plantes cultivées dans l'Empire chérifien sont : l'orge, le blé, le maïs, les pois-chiches, les graines de lin, les fèves, les melons, les pastèques et tous les légumes poussant en Algérie et en Tunisie. L'avoine n'y est récoltée que depuis trois ou quatre années ; c'est surtout dans les fermes, organisées avec les procédés européens dans la vallée du Sébou et en Chaouïa, qu'elle pourra donner d'excellents rendements. Pour le moment, sa culture ne s'y pratique que sur une échelle très restreinte.

Comme arbres fruitiers, on trouve au Maroc, indépendamment du palmier-dattier, de l'olivier, de l'oranger, du citronnier, du mandarinier et du figuier, les espèces d'amandiers, d'abricotiers et de poiriers existant en Provence et dans le midi de l'Espagne et du Portugal.

A cette liste il convient d'ajouter les cultures diverses : coton, tabac, vigne et chène-liège, qui donneront de bons résultats quand, sous l'influence de la colonisation européenne, on les exploitera d'une manière rationnelle.

Il est de notoriété publique que le bétail marocain est, en général, plus beau et de meilleure qualité que le bétail algérien ou tunisien. Dans le cercle du Sébou, un recensement pratiqué l'année dernière a révélé l'existence de 21.012 chevaux, juments ou poulains, 247.845 bovins, 491.017 moutons, 10.515 mulets, 520 chameaux et 11.500 chèvres.

Pour l'ensemble du Protectorat français, le même recensement donne les unités suivantes par espèce :

*Chevaline*, 71.335 ; *bovine*, 568.525 ; *ovine*, 2.561.989 ; *mulassière*, 33.016 ; *asine*, 150.353.

Les chameaux et les chèvres n'ont pu être recensés ni dans les régions de Fez, de Marrakech et des Doukkala-Abda, ni dans la région du sud du Maroc oriental.

Les chevaux marocains ont moins de pureté de race que les chevaux arabes d'Algérie, ils sont plus grands, ont l'encolure et la tête plus massives et le garrot plus épais, et, cependant, malgré cette apparence, ils sont moins vigoureux que les chevaux algériens.

Au contraire, les bovidés possèdent toutes les qualités des bœufs d'Algérie : vigueur, sobriété, douceur, et sont sensiblement plus gros qu'eux.

C'est le mouton qui tient la plus large place dans l'élevage chérifien, car sa viande est la principale base de l'alimentation des indigènes ; sa peau sert à les chauffer et sa laine, qui leur fournit leurs vêtements, constitue en outre un excellent article d'exportation. Aussi, pour empêcher que son prix de vente ne dépasse une certaine limite, le gouvernement chérifien interdit-il l'exportation des moutons ; mais il permet celle des bœufs, des chevaux, des mulets et des ânes.

#### II. — Commerce extérieur

Le commerce extérieur marocain était à peu près inexistant avant l'occupation française, et cette occupation a particulièrement augmenté la valeur des importations étrangères, car c'est à la présence de nos troupes et du contingent espagnol sur le

territoire chérifien qu'il faut attribuer les résultats suivants :

Commerce extérieur du Maroc pour les années 1910, 1911, 1912 et 1913  
(En milliers de francs)

Années	Importations	Exportations	Commerce total	Déficit commercial
1910...	71.910	53.533	125.443	18.377
1911...	94.278	83.600	177.878	10.678
1912...	152.487	75.047	227.534	77.440
1913...	231.216	46.464	277.680	184.752

Comme on le voit, les importations excèdent de beaucoup les exportations et, à ne considérer que les chiffres précédents, le déficit commercial du Maroc, pour les quatre dernières années connues, atteindrait une moyenne annuelle de 72.812.000 fr.

Il est vrai qu'une large partie des échanges s'effectue entre l'empire chérifien et l'Algérie échappe à la statistique officielle ; mais cette contrebande, s'exerçant à l'entrée comme à la sortie, ne doit pas sensiblement modifier le déficit officiellement constaté par les douanes maritimes réunies du protectorat français, de la zone du protectorat espagnol et du territoire international de Tanger.

Le déficit commercial marocain est, en fait, comblé par les charges que l'occupation impose à la France et à l'Espagne, et aussi, mais dans une proportion moindre, par les dépenses que les agents diplomatiques et les touristes étrangers effectuent au Maroc.

A ces deux ordres de recettes d'ordre extérieur il faut encore ajouter les capitaux que les immigrants — pour le plus grand nombre français — introduisent dans le pays pour création d'industrie, achat et transformation de propriétés agricoles.

Les produits exportés de l'Empire chérifien sont à peu près tous d'origine agricole ; en voici, pour 1912, l'énumération par ordre de valeur (les détails de l'année 1913 — qui fut d'ailleurs une année très mauvaise à cause de la sécheresse — ne sont pas encore publiés... ni, par conséquent, ceux de l'année 1914) :

*Orge*, 19.332.000 fr. ; *légumes*, 7.113.000 fr. ; *blé*, 6.580.000 fr. ; *œufs*, 6.125.000 fr. ; *lin*, 5.005.000 fr. ; *peaux et cuirs*, 4.764.000 fr. ; *amandes*, 4.127.000 fr. ; *bœufs*, 2.327.000 fr. ; *laine*, 1.580.000 fr. ; *maïs*, 1.204.000 fr. ; etc... Total : 75.047.000 fr.

Sur ce total, 17.839.000 fr. sont allés en Allemagne ; 15.617.000 francs en Angleterre ; 15.540.000 francs en France ; 8.993.000 fr. en Algérie ; 8.795.000 fr. en Espagne, et 5.250.000 en Italie. Le reste, soit 3.013.000 francs, s'est réparti dans les pays divers.

Les exportations de l'orge et du blé varient selon l'importance des récoltes, lesquelles dépendent elles-mêmes de la quantité d'eau tombée pendant la campagne. Voici une comparaison saisissante entre une année de pluies abondantes et une année de sécheresse :

Années	Orge		Blé	
	Quintaux	Francs	Quintaux	Francs
1910 (année de sécheresse)	334.803	3.697.127	24.847	452.839
1912 (année de pluies abondantes)	1.137.175	19.331.976	299.037	6.579.814

Les envois de céréales que le Maroc peut faire à la Métropole sont donc relativement faibles et, dans tous les cas, difficiles à calculer d'avance. Il ne faut pas oublier, en effet, que malgré sa superficie de 439.200 kilomètres carrés, égale aux 82 % du territoire de la France continentale, l'Empire chérifien ne compte que 3.464.000 habitants

(dont 3 millions environ soumis au protectorat français) ; que ces habitants, vivant à la manière arabe, ne cultivent généralement les terres qu'ils occupent que pour satisfaire leurs besoins et payer les impôts prélevés par les caïds au nom du sultan (*fachour* sur le blé et le *zekkat* sur le bétail) ; et que les achats nécessaires à l'armée d'occupation et à la nourriture de la colonie étrangère de Tanger absorbent une bonne partie de l'excédent disponible.

#### III. — Ce que l'on peut obtenir au Maroc

En tenant compte des observations précédentes et en considérant la moyenne des exportations des deux dernières années connues : 1911 et 1912, voici ce que le Maroc pourrait fournir à la France en 1915, qui s'annonce comme une année de bonnes récoltes :

Moyenne des exportations marocaines de 1911 et 1912

	Quintaux	Francs
Orge.....	984.000	15.484.000
Blé.....	273.000	5.891.000
Œufs.....	46.000	5.932.000
Bœufs.....	23.730 (têtes)	4.390.000
Peaux de chèvres.....	20.000	3.846.000
Laines.....	28.000	3.503.000
Peaux de bœufs.....	6.000	1.012.000

Total des sept articles..... 40.058.000  
Exportations totales..... 79.323.000

L'orge produit par le Maroc est d'excellente qualité ; on en fait la moisson dans le commencement du mois de mai et, dès le commencement de juin, il pourrait être livré à la consommation française.

Le blé marocain est du blé dur semblable à celui récolté en Algérie et en Tunisie. On le coupe à la fin du mois de mai et on peut l'exporter dès le milieu de juin.

L'avoine est bonne à moissonner en même temps que l'orge ; mais le maïs n'est recueilli que vers le commencement de juin.

Le Maroc exporte en moyenne 25.000 bœufs par année et c'est le cercle du Sébou qui en produit le plus. Bien que l'exportation des moutons soit défendue, les éleveurs des régions des Doukkala-Abda, de Marrakech et du Maroc méridional ne se privent pas de faire passer en Algérie des troupeaux considérables par voie de terre. On admet que cette exportation clandestine n'est pas inférieure à 400.000 moutons par année, et ce bétail nous est ensuite expédié en France sous le nom de moutons algériens.

Les moutons sont généralement tondues en avril ; on évalue la quantité de laine donnée par la tonte annuelle à près de 45.000 quintaux, sur lesquels 30.000 quintaux environ sont exportés.

Voilà, à grands traits, les ressources d'ordre agricole que la France pourrait facilement retirer du Maroc.

Les récoltes de l'année 1913 ont été tellement mauvaises qu'on n'a pu exporter que 64.659 quintaux d'orge (au lieu de 1.137.175 quintaux en 1912) et pas du tout de blé. Aussi l'ensemble de l'exportation est-il tombé à 46.464.000 fr., contre 75.047.000 francs l'année précédente.

En 1914, au contraire, grâce à des pluies abondantes, les céréales ont rendu autant qu'en 1912 : « Aussi, dit une Note de la Résidence générale que nous avons sous les yeux, malgré la nécessité où se trouvaient les indigènes et les Européens de renouveler leurs réserves épuisées et de conserver par devers eux des semences suffisantes pour l'année agricole 1914-1915, prévoyait-on, avant la guerre, un trafic d'exportation d'une certaine importance. »

« Les événements d'Europe ont brusquement arrêté, à partir du mois d'août, toutes sorties de céréales et de denrées alimentaires. Néanmoins,

« toute une série de graines et de produits de la terre peuvent continuer à être exportés pendant la période de la guerre. »

Cette note remonte au mois d'octobre dernier ; mais en ce qui concerne les récoltes de 1915, qui vont être levées dans deux mois à peine, le *Bulletin officiel* du Protectorat français donnait, à la date du 8 février dernier, les indications suivantes :

« Les semailles de céréales se sont presque par tout continuées avec entrain, à la faveur du beau temps qui s'est prolongé jusque vers le 20. La superficie emblavée dépasse, dans presque tout le Maroc, et notamment en Chaouïa et dans les Doukkala-Abda, d'un tiers environ celle de la campagne précédente. Dans la vallée du Sébou également, les indigènes ne se rappellent pas avoir jamais vu d'aussi grandes surfaces ensemencées. »

« La situation est d'ailleurs très encourageante : les levées se sont bien effectuées partout et les blés et avoines tallent abondamment ; les pluies ont profité aux céréales qui avaient souffert du froid. Dans les contrées humides, on signale un peu de rouille sur les orges et une tendance à la verve. »

« Actuellement, les agriculteurs se préparent aux diverses cultures de printemps : maïs, sorghos, pois chiches, lentilles, etc... »

Le *Bulletin* du 8 mars confirmait ces excellentes prévisions, mais signalait cependant que des vols de sauterelles très importants causaient aux agriculteurs d'assez graves appréhensions :

« Les Abda, le cercle des Rehamna, le cercle de Settat sont actuellement envahis par les redoutables insectes qui ont déjà causé un notable préjudice aux cultures de céréales de ces régions et particulièrement aux blés. Les lieux de ponte ont été repérés avec le plus grand soin, et la population est occupée, sous les ordres de l'autorité locale, à détruire le plus grand nombre d'œufs possible. Toutes les mesures sont prises en vue de combattre vigoureusement les criquets dès leur éclosion. »

Heureusement que des informations postérieures nous ont annoncé qu'on avait maintenant l'espoir d'enrayer le fléau d'une manière à peu près complète.

Il y a donc de grandes chances pour que la récolte marocaine de 1915 soit très abondante en blé, en orge, en avoine et en maïs. Or cette récolte, ajoutée aux disponibilités provenant de 1914, ne donnerait-elle que 300.000 quintaux de blé, 1.200.000 quintaux d'orge et 200.000 quintaux d'avoine, — sans parler de la laine brute et des autres produits agricoles que la France pourrait importer, — que ces céréales, arrivant à la consommation plus de deux mois avant les nôtres, nous rendront quand même un service sérieux.

EDMOND THÉRY.

#### Le Dividende de la Compagnie P.-L.-M.

La manière vraiment remarquable avec laquelle nos troupes ont été concentrées au début de la guerre, tant au point de vue de la rapidité des transports qu'au point de vue de la parfaite exécution du plan de mobilisation, a prouvé que nos grandes Compagnies de chemins de fer étaient dignes de la confiance que notre grand état-major avait en elles. En effet, les décrets du 31 juillet 1914, et les arrêtés qui en ont assuré l'application, placèrent ces Compagnies sous la direction absolue de l'autorité militaire, et pendant trois semaines elles suspendirent à peu près tout le trafic commercial du pays pour se consacrer exclusivement à la défense nationale.

Mais quand les nécessités stratégiques permirent une certaine atténuation de ce régime prohibitif, les grandes Compagnies, d'accord avec l'autorité

militaire, s'ingénierent à réorganiser les services de transports civils les plus urgents, sans nuire cependant aux besoins de la guerre. Et à partir du 1<sup>er</sup> novembre, le service régulier des voyageurs et des marchandises fut progressivement rétabli sur tous les points du territoire situés hors la zone des combats.

On ne se doute pas, dans le public, de ce qu'il a fallu aux Compagnies de patience, d'énergie et d'abnégation de leurs propres intérêts, pour satisfaire — avec un personnel réduit et un matériel en grande partie employé par l'armée — les demandes courantes de leur clientèle et liquider les arriérés de transports que la mobilisation avait fait naître en suspendant brusquement tous les services civils.

Dans une foule de cas, elles ont sacrifié les intérêts de leurs actionnaires à l'intérêt public, et c'est en s'inspirant d'un sentiment analogue que le Conseil d'administration de la *Compagnie P.-L.-M.* — dont l'immense réseau a joué un rôle si considérable dans la mobilisation — vient de décider de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires de n'attribuer, comme dividende pour l'exercice 1914, que 40 francs par action de capital, au lieu des 55 francs qui pourraient être distribués conformément à la convention de 1912 et à la loi du 26 décembre dernier.

Le produit net des lignes en exploitation en 1914, soit 9.695 kilomètres, s'est élevé à 190.718.000 francs, ramené à 189.337.000 francs en déduisant le déficit des exploitations annexes. Les prélèvements à effectuer sur le produit net atteignant — en conformité des conventions en vigueur — la somme de 206.329.000 francs, il en est donc résulté, pour l'exercice 1914, une insuffisance de 16.992.000 francs. Mais comme l'Etat, garantissant les charges du nouveau réseau, doit à la Compagnie, pour le même exercice, une somme de 32.438.000 francs, il restera disponible, sur cette garantie, la différence, soit 15.446.000 francs.

C'est la première fois que la *Compagnie P.-L.-M.* fait appel à la garantie d'intérêt depuis la mise en vigueur de la convention de 1897, et c'est évidemment sous la pression d'un effroyable cas de force majeure qu'elle se trouve dans l'obligation de le faire.

Les 15.446.000 francs ci-dessus spécifiés permettraient de distribuer un dividende d'environ 20 francs par action. Pour compléter ce dividende à 55 francs, la Compagnie pourrait, ainsi que la convention de 1892 et la loi du 26 décembre 1914 l'y autorisent, imputer la différence au compte d'établissement. Mais il aurait fallu emprunter la totalité de cette différence, et le Conseil a sagement estimé que dans les circonstances actuelles un appel si important au crédit public serait très onéreux et qu'il chargerait trop lourdement le compte intérêts et amortissements des exercices futurs.

Le Conseil aurait sans doute pu proposer aux actionnaires de disposer de leur réserve particulière ; mais les prévisions relatives à l'exercice 1915, pour lequel la Compagnie ne pourra plus recourir à la garantie de l'Etat, commandent de ménager cette réserve. C'est pourquoi le Conseil d'administration, voulant que les actionnaires aient leur part de l'épreuve nationale, leur proposera d'abaisser spontanément à 40 francs, pour l'exercice 1914, le dividende des actions non amorties, ainsi que cela a eu lieu en 1870.

En écoutant leur Conseil — dont on ne saurait trop louer la sagesse et le patriotisme — les actionnaires accompliront un acte de justice et de haute prévoyance ; ils consolideront leur crédit social, et la confiance si légitime que les titres de la *Compagnie P.-L.-M.* (actions et obligations) inspirent au public français s'en trouvera très certainement fortifiée.

EDMOND THÉRY.

### Finances Égyptiennes

« Les conditions économiques de l'Égypte ont été profondément affectées par l'explosion en 1914 de la lutte terrible qui continue à bouleverser l'Europe. La situation politique de ce pays devait inévitablement l'amener dans la zone du conflit, mais grâce à la protection de l'Angleterre, l'Égypte a pu être dérobée aux dévastations de la guerre, encore que toutefois elle ait dû subir un recul subit et sérieux dans sa prospérité matérielle, lequel, quoique dérivant indirectement de la guerre, ne se rattache aucunement aux circonstances politiques où elle se trouve, et se serait quand même produit sous un régime de neutralité. »

Ce préambule de la note de lord Edward Cecil, conseiller financier, sur le budget de 1915, résume parfaitement la situation. Le recul constaté dans la prospérité matérielle de l'Égypte a été déterminé par la contraction soudaine intervenue dans la demande mondiale du coton et la baisse qui s'en est suivie dans les cours. La production a été ramenée de 7.684.000 cantars en 1913 à 7.000.000 en 1914, et l'action combinée de cette diminution dans la quantité et les prix a eu pour effet de réduire la valeur de la récolte d'environ 13 millions de livres égyptiennes, soit 98 % par rapport à la saison dernière. Puisque c'est grâce à son exportation de coton que l'Égypte peut payer la presque totalité de son combustible et les articles manufacturés qu'elle reçoit, ainsi qu'une certaine partie de ses denrées alimentaires, plus les charges qui dérivent de sa dette publique et privée envers l'étranger, cette baisse revêt un caractère de calamité nationale et son influence se fait sentir dans toutes les branches de l'activité. On se rendra compte de toute son importance en constatant que pendant les six premiers mois de la guerre, les importations égyptiennes ont fléchi de 8.800.000 liv. ég., c'est-à-dire qu'elles sont de 58 % au-dessous du total de la période correspondante de l'exercice dernier.

Le seul moyen de réagir contre cette situation est d'appliquer de fortes réductions dans les dépenses et de replacer le pays dans la position où il se trouvait au début du siècle. Malheureusement, depuis la crise de 1907, l'Égypte s'est chargée du fardeau d'une dette privée qui n'a jamais cessé de s'accroître, malgré une série de récoltes opulentes : les difficultés rencontrées par les emprunteurs pour faire face à leurs obligations ont, en fait, déterminé dans des cas nombreux des engagements nouveaux, contractés en vue d'un soulagement provisoire, et ce trait si inquiétant de la situation a été l'objet de plus d'un commentaire dans les dernières notes sur le budget.

« ...Aujourd'hui, déclare lord Edward Cecil, le pays se trouve dans la nécessité de ramener ses dépenses considérablement au-dessous du niveau même de la période qui précéda l'époque récente de prospérité, s'il veut bien faire honneur à ses obligations. » Il existe, d'ailleurs, dans la situation générale, deux facteurs qui devraient rendre plus effectif le pouvoir de résistance du pays : l'augmentation du rendement de la terre qui dérive principalement des dépenses incessantes du gouvernement pour les travaux d'irrigation et l'accumulation de l'or qui s'est produite pendant les années de prospérité.

Ces facteurs ont une valeur certaine, et si l'on considère que la crise actuelle est due à une cause bien établie qui n'est pas de nature à atteindre l'Égypte dans ses sources productives, on se convaincra que ce pays pourra, avec le temps, récupérer sa stabilité économique et supporter ses charges avec une aisance relative.

\* \*

En attendant, les effets désastreux de la guerre sur la prospérité et les activités du pays ont très

sérieusement réagi, cette année, sur les recettes du gouvernement. Il n'est pas un chef de revenu, sauf peut-être celui de l'impôt foncier, qui n'ait été plus ou moins affecté. Dans les sept premiers mois de guerre, les recettes douanières sont tombées de 794.000 liv. ég., ou 58 % ; celles des chemins de fer de 700.000 liv. ég., ou 29 % ; les recettes judiciaires, de 246.000 liv. ég., ou 30 % ; celles des ports et phares, de 130.000 liv. ég., ou 46 %, et celles des postes, de 69.000 liv. ég., ou 31 %. Les revenus des domaines, quoique déjà atteints par les effets de la basse crue de 1913, ont encore subi une très notable diminution des suites de la crise cotonnière. Dans l'ensemble, on estime que les effets de la guerre sur les recettes de l'exercice 1914-15 entraîneront une moins-value d'à peu près deux millions et demi de livres égyptiennes sur le chiffre budgétaire de 17 millions 588.000 liv. ég. Et comme il n'est aucune perspective de récupération prochaine de ce fléchissement, il y a eu lieu d'agir comme si la diminution intervenue était un fait permanent et de réorganiser les finances du pays d'après cette conception.

C'est à cette tâche que s'est immédiatement appliqué le gouvernement égyptien. Les dépenses de l'exercice 1914-15 avaient été estimées à 18 millions 162.000 liv. ég., soit 574.000 liv. ég. au-dessus des prévisions de recettes, et cette différence devait être comblée par un prélèvement à opérer sur le fonds de réserve. En présence de la diminution de 2 millions et demi attendue dans les recettes, le déficit total se serait élevé à 3 millions. On a entrepris sans tarder un travail de réduction dans les dépenses, on a appliqué un système d'économie des plus stricts, et le conseiller financier estime aujourd'hui que les dépenses de l'exercice 1914-15 ne dépasseront pas 16.800.000 liv. ég., soit 1.362.000 liv. ég. en moins que la prévision antérieure, ce qui ramène le déficit à 1.700.000 livres égyptiennes environ.

Cette somme sera imputée sur le fonds de réserve, mais considérant qu'il serait désavantageux, à l'heure actuelle, de vendre pour une somme équivalente des titres de ce fonds, on laissera figurer ceux-ci à l'actif de l'Etat jusqu'au moment où l'on pourra s'en défaire à de meilleures conditions. En attendant, pour les sommes dont pourra avoir besoin de temps en temps le Trésor, on se les procurera, soit par voie d'avances auprès des Banques contre ces titres, soit par l'émission de bons du Trésor, selon qu'on trouvera plus ou moins d'avantages à l'une ou l'autre méthode.

« Un arrangement a été conclu avec la Caisse de la Dette, aux termes duquel une partie de ces disponibilités liquides ont été provisoirement mises à la disposition du gouvernement, avec d'amples garanties pour leur remboursement à l'heure du besoin. Par l'effet de cet heureux arrangement, la dette flottante du gouvernement est pour le moment insignifiante et les intérêts qu'on aurait eu à payer pour des emprunts temporaires contractés dehors sont épargnés au Trésor. »

Voici un tableau des prévisions budgétaires pour 1915-16 comparées aux prévisions de l'exercice 1914-15 :

	1914-15	1915-16
	Liv. égypt.	Liv. égypt.
Dépenses prévues.....	18.162.000	15.900.000
Reste.....	17.588.000	14.756.000
Déficit couvert par un prélèvement sur le fonds de réserve.....	574.000	1.144.000

Le déficit réel de 1914-15 devant être, non pas de 574.000 liv. ég., mais bien de 1.700.000 liv. ég., comme nous le disons plus haut, le surplus des dépenses prévues pour 1915-16, à 1.144.000 liv. ég.,

n'a rien d'excessif. Ce résultat tient à ce fait qu'alors que la réduction apportée aux dépenses en 1914-15 sera maintenue sans relâchement en 1915-16 les recettes seront favorablement affectées par divers facteurs : certaines sources de revenus, atteintes à un degré exceptionnel en 1914 par les résultats et la basse crue de 1913, pourront recouvrer le terrain perdu ; d'autre part, pendant la période initiale de la guerre, certains chefs de revenus se sont abaissés à un degré que rien ne semble justifier désormais. Enfin, les recettes des domaines, si grandement réduites en 1914 par suite de la rétention du coton de l'administration, seront appelées à bénéficier en 1915 de la vente de ce produit.

Le budget de 1915-16 ne contient aucune prévision d'impôts nouveaux : le déficit prévu pourrait donc, par conséquent, se trouver amoindri du fait de telles contributions qui seraient établies au cours de l'exercice.

Malgré ces perspectives un peu sombres, un fait doit ressortir de l'exposé de lord Edward Cecil, c'est la franchise et la netteté avec lesquelles la situation des finances égyptiennes se trouve présentée. De sages mesures ont été prises immédiatement pour faire face aux conditions exceptionnelles imposées par un bouleversement universel dont nul ne pouvait prévoir l'éventualité. Ces mesures ont déjà produit leur effet, et les résultats obtenus nous garantissent l'avenir.

GEORGES BOURGAREL.

### Le Rendement des Impôts en France

Le *Journal Officiel* a publié, le 11 courant, le rendement des impôts pour le mois de mars. Constatons de suite que, des chiffres fournis, il ressort que peu à peu l'activité économique du pays s'accroît et qu'il en est ainsi notamment de l'activité commerciale qui, jusqu'ici, n'avait pas manifesté de tendances sensibles à cet égard.

Le susdit rendement se compare ainsi avec ceux du mois précédent et du mois de mars 1914 :

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec	
		Mars 1914	Février 1915
(En millions de francs)			
<i>Impôts et revenus directs :</i>			
Enregistrement.....	30.894	-30.893	+ 8.124
Timbre.....	8.606	-10.152	+ 2.275
Impôt sur les opérations de Bourse.....	63	- 662	+ 10
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	5.494	+ 2.743	- 2.146
Contributions indirectes.....	39.122	-10.587	+ 582
Douanes.....	62.437	+ 945	+ 9.381
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes.....	54	- 95	+ 16
Sels.....	2.240	- 108	- 675
Sucres.....	18.304	+ 4.680	+ 4.000
<i>Monopoles</i>			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu).....	44.549	- 4.926	+ 4.699
Postes.....	14.701	- 7.669	+ 82
Télégraphes.....	4.275	- 1	+ 215
Téléphones.....	3.216	- 2.156	+ 1.452
Produits de diverses exploitations.....	87	- 3	+ 87
	234.043	-58.884	+27.102

Pour les trois premiers mois de 1915, la diminution sur la période correspondante de 1914 se

chiffre par 222.872.200 francs, selon le tableau suivant :

Produits	Recouvrements	Comparaison avec le 1 <sup>er</sup> trimestre de 1914
(En francs)		
<b>Impôts et revenus divers :</b>		
Enregistrement.....	100.701.000	- 92.297.000
Timbre.....	36.675.000	- 26.001.000
Impôt sur les opérations de Bourse.....	162.500	- 2.401.500
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	41.872.500	+ 7.686.500
Contributions indirectes.....	122.694.000	- 44.843.000
Douanes.....	159.473.000	- 24.397.000
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes....	145.000	- 383.000
Sels.....	7.314.000	- 1.390.000
Sucres.....	40.561.000	+ 9.596.000
<b>Monopoles</b>		
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu).....	125.037.000	- 18.736.000
Postes.....	43.967.500	- 22.138.500
Télégraphes.....	12.734.600	- 198.800
Téléphone.....	7.446.500	- 7.158.000
Produits de diverses exploitations (Journaux officiels)...	107.300	- 210.900
<b>Total.....</b>	<b>698.890.900</b>	<b>-222.872.200</b>

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en mars, 3.065.900 fr., contre 8.194.500 fr. en mars 1914, et pour les trois premiers mois de l'année, 6.666.700 fr., en diminution de 14.174.000 fr. sur le trimestre correspondant de 1914.

Pour le mois de mars, les produits de l'enregistrement, du timbre, l'impôt sur les opérations de bourse et la taxe sur le revenu des valeurs mobilières sont en diminution de 38.963.000 francs (38.963.500 fr. selon états fournis), ou 46 %, sur le même mois de 1914. La moins-value des mêmes impôts avait été, sur les mois correspondants de l'année précédente, de 41.869.000 fr., ou 56 %, en août 1914 ; de 51.946.500 fr., ou 70 %, en septembre ; de 57.369.000 fr., ou 39 %, en octobre ; de 60.758.000 fr., ou 71 %, en novembre ; de 57.873.000 fr., ou 61 %, en décembre ; de 42.595.500 fr., ou 30 %, en janvier 1915, et de 31.454.000 fr., ou 46 %, en février dernier, mois de 28 jours.

Comme il faut faire abstraction des deux mois d'octobre et de janvier 1915, qui correspondent à des échéances trimestrielles des taxes de timbre, de transmission sur le revenu dues par les Sociétés, départements, communes et établissements publics, taxes dont le produit n'a pas encore été sensiblement affecté par l'état de guerre, on voit que si l'amélioration continue qui s'est manifestée dans le recouvrement des impôts depuis le mois de septembre 1914 ne s'est pas accentuée pendant le mois de mars dernier, elle s'est, dans l'ensemble, maintenue exactement au même chiffre qu'en février 1915, c'est-à-dire le mois précédent.

La moins-value constatée en mars provient d'ailleurs, à concurrence de 7.171.300 francs, c'est-à-dire de 18,40 %, de l'envahissement par l'ennemi des départements suivants : Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

Il ne faut pas conclure de la stagnation du produit global des impôts de timbre et d'enregistrement qui paraît ressortir des états ci-dessus, que le mouvement de reprise des affaires relevé en fé-

vrier s'est arrêté presque complètement. Bien au contraire, si l'on examine le produit de ceux de ces impôts dont le rendement est particulièrement lié à l'activité des transactions, on remarque qu'il n'a pas cessé de s'accroître très sensiblement durant le mois de mars dernier.

C'est ainsi que les droits sur les ventes d'immeubles, qui avaient procuré un recette de 1.275.000 fr. en janvier 1915 et de 1.296.000 fr. en février, n'ont pas donné moins de 1.908.000 fr. en mars. D'autre part, le droit sur les transactions mobilières, dont le produit avait été, en janvier, de 4.176.000 fr. et, en février, de 4.552.000 fr., ont atteint, en mars, 7.622.000 fr., de sorte que l'augmentation depuis le début de l'année est, pour les premiers droits, de 49,60 %, et pour les seconds, de 45,20 %, ce qui est la preuve certaine d'un réveil très notable de l'activité des transactions civiles.

Le même phénomène, quoique moins marqué, se manifeste en ce qui concerne les impôts assis sur les transactions commerciales. On constate notamment que le produit du timbre, qui s'était élevé, en janvier dernier, à 320.500 fr. et à 330.000 fr. en février, est passé à 382.500 fr. en mars, accusant pour la première fois une augmentation qui atteint 19,37 %. Il en est de même des droits de timbre sur les affiches et de ceux sur les contrats de transports, qui ont progressé, de janvier à mars, les premiers de 55,10 %, et les seconds de 60,25 %.

Cette reprise de l'activité commerciale s'est également traduite, dans la mesure où la fermeture de la Bourse des valeurs pour les opérations à terme l'a permis, par un relèvement assez notable du produit de l'impôt sur les opérations de bourse qui, après s'être abaissé en janvier dernier à 45.500 fr. et en février à 53.500 fr., a atteint, en mars, 63.500 francs, produisant ainsi une plus-value de 39,50 %. Il n'est pas jusqu'au produit des droits sur les actes judiciaires et extra-judiciaires qui ne manifeste l'heureux effet du décret du 15 décembre 1914 sur la reprise de la vie judiciaire, puisque ces droits se sont élevés de 323.000 francs en janvier, à 361.500 francs en février et à 412.000 francs en mars, soit une augmentation finale de 21,60 %.

Enfin le rendement des droits de mutation par décès n'a pas cessé de s'améliorer, et celui de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières étrangères a continué à être satisfaisant.

Les droits de mutation, qui avaient procuré, en mars 1914, une recette de 23.029.500 fr., ont donné, en mars dernier, 17.818.000 fr., soit seulement une diminution de 5.211.500 fr., ou 22,60 %, alors que le déficit avait été de 71 % en novembre 1914, de 55 % en décembre, de 38 % en janvier 1915 et de 34 % en février. Quant à la taxe sur le revenu, son produit accuse une plus-value de 2.743.000 fr. (2.742.500 fr. l'après les comptes fournis), qui provient de la création, par la loi du 29 mars 1914, d'une taxe de 5 % sur le revenu des fonds d'Etats étrangers et des valeurs mobilières étrangères non abonnées.

En ce qui regarde les perceptions effectuées par l'administration des douanes pendant le mois de mars on arrive, en établissant une comparaison avec le même mois de 1914, aux résultats suivants :

Recouvrements : 72.728.000 fr. ; augmentation sur mars 1914 : 8.418.000 fr., ou 13,08 %.

Par contre, les contributions indirectes, pendant le même mois, ont donné, comme recouvrement, 93.978.000 fr., en diminution de 18.509.000 fr. sur mars 1914, ce qui représente, pour mars 1915, une diminution de 16,50 %. Toutefois, si des résultats accusés ainsi on défalquait les produits perçus en 1914 dans les départements des Ardennes, de l'Aisne et du Nord, envahis, le premier en totalité et les deux autres en grande partie, on obtiendrait au total les termes de comparaison suivants : pour mars 1915, 92.587.000 fr., contre 103.129.000 fr. en

mars 1914, d'où une diminution, pour le mois dernier, de 10.542.000 fr., ou 10 %. De plus, la diminution sur les sucres (2.914.000 fr.) est fictive, les produits encaissés par la douane étant en plus-value considérable (7.594.000 fr.). Enfin, en dehors de la diminution afférente aux trois départements sus-mentionnés, la plus grande partie de la perte accusée porte sur le département de la Seine, où l'on constate une diminution de 6.471.000 francs imputable, il est vrai, pour 2.212.000 fr. à l'impôt sur les chemins de fer.

En résumé, les résultats du mois de mars dernier paraissent confirmer le mouvement de reprise partielle de notre trafic extérieur déjà signalé précédemment. On ne doit pas oublier, en effet, que si les acquittements exceptionnels de l'armée ont contribué dans une forte proportion à la plus-value réalisée, la levée des droits sur de nombreux produits et l'absence à peu près totale des vins étrangers — conséquence de l'abondance de la dernière récolte nationale — ont privé le Trésor public de revenus très considérables.

A. LECHENET.

## INFORMATIONS DIVERSES

### FRANCE

#### Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	1 <sup>er</sup> avril 1915	8 avril 1915
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.250.965.643	4.253.364.642
Argent.....	378.005.870	377.490.337
	4.628.971.513	4.630.854.979
Disponibilité à l'étranger.....	623.667.566	611.611.393
Effets échus hier à recevoir à ce jour	1.771.404	419.346
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	67.248.351	64.506.743
{ Effets Etranger.....	1.064.635	1.759.139
{ Effets du Trésor.....	3.162	92.892
Portefeuilles des succursales.....	162.503.606	159.378.996
Effets prorogés { Paris.....	1.372.807.140	1.362.639.352
{ Succursales.....	1.336.424.645	1.348.077.733
Avances sur lingots à Paris.....	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succurs.	208.489.259	209.801.837
Avances sur titres à Paris.....	463.493.747	461.842.538
Avances sur titres dans les succurs.	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat.....	4.800.000.000	5.000.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	3.171.450	2.871.450
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	81.000.000	91.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	100.075.620	100.075.620
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	45.198.075	45.221.199
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	3.401.755	3.489.744
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.394	8.407.394
Divers.....	316.311.651	260.299.442
<b>Total.....</b>	<b>14.545.281.694</b>	<b>14.653.611.552</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves { Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département. mobilières { Loi du 9 juin 1857.....	2.980.750	2.980.750
{ Ex-banques département. mobilières { Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	11.272.773.375	11.422.754.525
Arrerages de valeurs déposées.....	26.575.810	52.534.448
Billets à ordre et récépissés.....	12.834.380	12.861.908
Compte courant du Trésor, créditeur.....	73.966.036	63.771.768
Comptes courants de Paris.....	1.685.293.934	1.717.101.567
Comptes courants dans les succursales	694.682.649	690.797.687
Dividendes à payer.....	3.813.226	3.703.117
Escompte et intérêts divers.....	20.114.066	21.372.317
Récompte du dernier semestre.....	2.104.859	2.104.859
Divers.....	527.659.468	441.165.459
<b>Total.....</b>	<b>14.545.281.694</b>	<b>14.653.611.552</b>

#### Comparaison avec les années précédentes

	13 avril 1911	11 avril 1912	10 avril 1913	9 avril 1914	8 avril 1915
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.262.4	5.315.8	5.757.2	5.943.3	11.422.7
Encaisse or.....	3.222.9	3.220.6	3.251.0	3.627.3	4.253.3
— argent.....	840.4	796.4	600.7	622.7	377.4
Portefeuille.....	1.094.0	1.159.2	1.631.8	1.440.8	2.906.8
Avances aux partic.	621.4	676.7	738.5	736.4	675.9
— à l'Etat.....	180.0	200.0	200.0	200.0	200.0
Compt. cour. Trésor	115.3	113.3	139.4	182.8	63.7
— partie.....	573.2	673.1	542.1	547.2	2.407.0
Taux d'escompte....	3 0/0	3 1/2 0/0	4 0/0	3 1/2 0/0	5 0/0
Prime de l'or.....	pair	pair	pair	pair	pair

**Les Obligations de la Défense Nationale.** — Les Obligations de la Défense Nationale étaient délinquées jusqu'au 15 avril inclus au prix net de 94 84 %. Depuis le 15 avril, et jusqu'à la fin du mois, le prix en est porté à 95 fr. 07. La période de temps qui nous sépare du prochain coupon s'atténue, en effet, successivement, et les intérêts dus pour cette période, et que l'on déduit du prix d'émission de 96 fr. 50, diminuent en même temps.

A cette même date du 16 avril, les Trésoreries générales et les Recettes des finances auront été approvisionnées de certificats provisoires qui y seront remis immédiatement aux souscripteurs de coupures de 100 fr., 500 fr. ou 1.000 francs. Les trésoriers généraux et les receveurs pourront également fournir dans des délais relativement courts aux comptables de leur circonscription les certificats provisoires d'obligations qu'ils réclament pour leurs propres souscripteurs.

C'est par millions que s'acheminent maintenant les valeurs du Trésor vers les comptables, car c'est par milliards que se chiffrent les souscriptions aux bons et aux obligations. Et, en effet, ces titres conviennent à tous.

Ceux-ci cherchent un placement à court terme et prennent des bons 4 0/0 à trois mois, compensant par la certitude des rentrées prochaines l'infériorité relative de leur taux de placement : 4 17 0/0. Ceux-là, cherchant un placement plus rémunérateur, souscrivent des bons à six mois et à un an et obtiennent ainsi du 5.26 0/0. D'autres, enfin, désireux de donner au pays une aide plus durable, dès lors plus efficace, placent leurs capitaux pour plusieurs années et s'assurent, grâce aux obligations 5 0/0, un placement au taux réel de 5.60 0/0. Il y en a pour plusieurs goûts et, de toutes parts, affluent les souscripteurs : car, si tous ne comprennent pas leur intérêt de même façon, tous comprennent leur devoir, qui est de lutter de toutes leurs forces, par l'or comme par les armes, contre l'envahisseur.

**Le mouvement commercial en France.** — L'Impression Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les trois premiers mois de l'année 1915. Les renseignements suivants sont extraits de ce volume :

	Valeur des marchandises importées et exportées du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1915 (commerce spécial)		
	Trois premiers mois		
	1914	1915	Différences en 1915
(Milliers de francs)			
<b>IMPORTATIONS</b>			
Objets d'alimentation.....	460.071	441.643	- 18.428
Matières nécessaires à l'industrie.....	1.445.374	616.450	- 828.924
Objets fabriqués.....	386.598	424.156	+ 37.558
<b>Totaux.....</b>	<b>2.292.043</b>	<b>1.482.249</b>	<b>- 809.794</b>
<b>EXPORTATIONS</b>			
Objets d'alimentation.....	161.646	125.494	- 36.152
Matières nécessaires à l'industrie.....	479.719	144.856	- 334.863
Objets fabriqués.....	833.273	332.103	- 501.170
Colis postaux.....	145.443	45.868	- 99.575
<b>Totaux.....</b>	<b>1.620.081</b>	<b>648.321</b>	<b>- 971.760</b>

Dans le chapitre « Colis postaux », figurent 491.000 francs pour les colis postaux contenant des tissus de soie et de bourre de soie. Le chiffre correspondant de 1914 avait été de 10.275.000 francs.

En mars, nos exportations ont fléchi de 364 millions 827.000 francs sur le mois correspondant de 1914, alors que la moyenne, pour chacun des deux premiers mois de l'année, n'avait été que de 303 millions et demi. Ce sont surtout les produits fabriqués qui ont le plus diminué (185.968.000 francs). Par contre, les importations n'ont retrogradé, sur mars 1914, que de 152.285.000 francs contre une moyenne de 329 millions en chiffres ronds pendant chacun des deux premiers mois. La diminution dans les achats de matières premières s'est atténuée, d'où l'on peut conclure que notre industrie se réapprovisionne, symptôme favorable à la reprise des affaires.

**La France à l'Exposition de San-Francisco.** — On avise de San-Francisco, à la date du 14 avril, que les marques de sympathie envers la France ont atteint leur plus haute expression au moment de l'inauguration du pavillon français en présence du maire de la ville et des autorités américaines.

L'affluence des visiteurs était telle, pour rendre hommage à notre pays, que 300 marins ont été nécessaires pour tenir la foule à distance. Les discours, sortant de la forme habituelle en pareille circonstance, ont fait ressortir que la France, en participant à l'Exposition, a montré la puissance de sa vitalité. Le fait que, seule parmi les belligérants, elle a édifié un magnifique palais dont le succès est inouï, a provoqué une admiration qui s'est traduite dans les discours des orateurs. Tous ont déclaré que par deux fois, dans la même année, la France a montré qu'il n'était rien d'impossible pour elle.

#### GRANDE-BRETAGNE

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 14 avril, s'établissait comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis	72.369.000	
Dette de l'Etat	41.015.400	
Autres garanties	7.434.900	
Or monnayé et en lingots	53.919.000	
	<u>72.369.000</u>	
Département de Banque		
Capital social	44.552.000	
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'épargne des agents de la Dette nationale, etc.)	104.157.000	
Dépôts divers	102.969.000	
Traites à 7 jours et diverses	51.000	
Solde en excédent	3.120.000	
	<u>224.849.000</u>	
Garanties en valeurs d'Etat	47.860.000	
Autres garanties	137.813.000	
Billets en réserve	37.783.000	
Or et argent monnayés en réserve	1.393.000	
	<u>224.849.000</u>	

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)**

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août...	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	14.60	6 %
23 février...	63.872	34.223	159.830	129.856	48.099	30.12	5 %
3 mars...	59.992	34.533	170.760	145.091	43.909	25.72	»
10 — ...	59.877	34.297	179.933	154.148	44.030	24.47	»
17 — ...	59.465	34.066	171.964	145.799	43.849	25.58	»
24 — ...	57.249	34.165	185.130	161.951	41.534	22.43	»
31 — ...	53.368	35.173	203.404	184.610	37.145	18.25	»
7 avril...	53.751	34.940	202.919	183.370	37.261	18.36	»
14 — ...	55.312	34.586	207.126	185.673	39.176	18.91	»

#### Les futures émissions de Bons du Trésor anglais.

— Il a été décidé que désormais (l'avis porte à partir du 14 avril) les Bons du Trésor anglais remboursables à six et neuf mois seront émis à des taux d'escompte fixes. Les experts financiers déclarent que cette émission de bons, effectuée presque sans limite, est une innovation des plus importantes dans la finance de guerre. Elle fournira au gouvernement toutes les ressources nécessaires pour un temps considérable, de telle sorte que l'émission d'un nouvel emprunt devient peu probable.

**La production du matériel de guerre.** — Le *Times* a annoncé, mercredi, que le gouvernement britannique avait nommé une Commission pour régler, avec pleins pouvoirs, toute la question de l'organisation de la production des munitions. Le ministère des Finances, celui de la Guerre et celui de la Marine y sont représentés.

La Commission, présidée par M. Lloyd George, s'est réunie pour la première fois le 14 courant.

Le *Times* explique qu'il s'agit de l'organisation des ressources de la nation entière pour la production du matériel de guerre. On constatera d'abord l'étendue précise du problème, puis on partagera tout le pays en subdivisions secondaires, pour obtenir une plus grande production. On suivra, en cela, la manière française, et il est certain que c'est lors de la visite qu'il nous fit, au début de l'année, que M. Lloyd George a su apprécier l'organisation scientifique du travail en France.

**Fermeture possible de ports anglais.** — La *Gazette de Londres* a publié un avis de l'amirauté britannique aux navigateurs disant que l'interdiction d'entrer dans certains ports de la Métropole ou des colonies pouvant être rendue nécessaire, une très grande vigilance devra être observée en approchant des ports désignés en vue de reconnaître les signaux qui seraient faits dans le cas de leur fermeture.

Les ports ou mouillages susceptibles d'être interdits sont, en Angleterre : Alderney, Barrow, Barry, Belfast, Berehaven, Blyth, Clyde, Cromarty, Douvres, Falmouth, embouchure du Forth, Guernesey, Hartlepool, Harwich, Jersey, Lough-Swilly, Milford Haven, Newhaven, Plymouth, Portland, Portsmouth, Queenstown ; les rivières Humber, Mersey, Tay, Tees, Tamise et Tyne Scapa Flow et Sheerness ; dans la Méditerranée, Gibraltar et Malte.

D'autres ports sont désignés au Canada, dans l'Océan Indien, dans les mers de Chine, en Afrique, Australie, Tasmanie, Nouvelle-Zélande et Indes occidentales.

**Le cas du « Wilhelmina ».** — On se rappelle qu'au début de février, le vapeur *Wilhelmina* était parti de New-York pour Brème ou pour Hambourg, chargé de vivres envoyés par une maison américaine à un citoyen américain établi en Allemagne. Ce navire était entré volontairement dans le port de Falmouth, et le Foreign Office avait alors laissé prévoir que, par suite du décret allemand prescrivant la réquisition des céréales en Allemagne, la cargaison de ce vapeur serait saisie pour que la Cour des prises puisse établir une jurisprudence. Le navire lui-même ne devait pas être saisi, ayant quitté New-York avant que le décret allemand fût publié, et les armateurs devaient être indemnisés pour tout dommage subi.

Or, d'après des avis de Londres, le cas du *Wilhelmina* a été réglé mardi par la Grande-Bretagne, par le paiement aux chargeurs américains du prix de la cargaison qu'ils auraient dû recevoir à Hambourg, plus les dépenses occasionnées par les frais du Conseil des prises et par les retards.

Sir Edward Grey et M. Page, l'ambassadeur des Etats-Unis, ont admis une entente pour décider du prix à payer. Les représentants des proprié-

taires américains expriment leur complète satisfaction de la bonne volonté de l'Angleterre en la circonstance.

La jurisprudence est donc maintenant établie, ainsi qu'on l'avait voulu.

#### BELGIQUE

**Société Générale de Belgique.** — La *Société Générale de Belgique* qui, momentanément, a pris la place de la *Banque Nationale de Belgique* pour l'émission des billets de banque, avait réuni ses actionnaires en assemblée générale le 23 février dernier, pour leur soumettre le bilan de son quatre-vingt-onzième exercice social, clos le 31 décembre 1914.

Ce bilan, qui ne peut être considéré que comme un bilan d'attente, n'a tenu compte, vu les circonstances, que des opérations effectivement réalisées, ainsi que des dividendes et arrérages réellement encaissés. Des sommes importantes n'ont pu être recouvrées jusqu'à présent ; aussi le Compte de Profits et Pertes ne fait-il pas état d'une partie appréciable des bénéfices réalisés. Par suite, aucune répartition n'a été proposée à l'assemblée générale, qui n'a eu qu'à approuver l'application à un compte spécial, « Fonds de provision temporaire », d'une somme de 6.000.000 de francs, représentant le reliquat disponible des bénéfices encaissés, déduction faite de divers amortissements.

Le rapport du Conseil d'administration a fait justement remarquer qu'en l'absence de renseignements précis sur les affaires industrielles et commerciales auxquelles la *Société Générale de Belgique* était intéressée, il était impossible de juger des dépréciations subies par les valeurs du portefeuille de cette institution. Toutefois il a observé, en même temps que, sur la base des prix adoptés pour l'établissement du bilan, l'estimation du portefeuille offrait encore, pour les seuls titres inscrits à la cote, une marge de 86 millions de francs sur les cours pratiqués, sous l'effet de la panique, à la veille de la guerre. C'est dire que l'on peut envisager l'avenir avec confiance.

Nous disions plus haut que la *Société Générale de Belgique* avait pris, momentanément, la place de la *Banque Nationale de Belgique* pour l'émission des billets de banque. En effet, lorsque les Allemands eurent occupé Bruxelles, ils firent savoir à la *Banque Nationale* qu'il ne leur était pas possible de la laisser continuer à faire le service de caissier de l'Etat belge, qui était, pour eux, un gouvernement ennemi. Au surplus, la *Banque Nationale* avait, comme on le sait, transporté à Anvers d'abord, puis à Londres ensuite, son encaisse-or et les planches destinées à graver les billets de banque.

Les Allemands exigèrent donc que la *Banque Nationale* renoncât à faire le service de caissier de l'Etat belge, et qu'elle rapatriât son encaisse métallique, ainsi que les planches dont nous venons de parler. Ces précautions des autorités allemandes se fondaient encore sur ce que la *Banque Nationale* déclarait n'être qu'une institution privée et qu'elle invoquait cette qualité pour obtenir la restitution des encaisses confisquées dans ses agences de Liège et de Hasselt. A défaut d'accéder aux demandes des autorités allemandes, celles-ci menaçaient de fermer les bureaux de la *Banque Nationale*.

De longues négociations se poursuivirent alors entre cet établissement et le gouvernement belge, qui estima, avec raison, qu'il ne pouvait pas autoriser le rapatriement de l'encaisse métallique ni des planches à graver, — c'est-à-dire, en fait, leur mise à la disposition des Allemands, — et qu'il ne pouvait pas davantage se priver du concours indispensable du bureau de la *Banque Nationale* qui siégeait au Havre.

Les Allemands examinèrent alors deux solu-

tions : ou ils donneraient le cours forcé aux billets de réquisition émis par eux, — émission qui se ferait sans contrôle, sans limite, d'où un danger redoutable pour la Belgique ; ou ils établiraient, en Belgique, soit une succursale de la *Banque de l'Empire allemand*, soit un organisme nouveau complètement allemand.

En présence de cette alternative, la *Banque Nationale de Belgique* et les autres grandes institutions belges demandèrent à la *Société Générale de Belgique* de vouloir bien, pour l'émission des billets, se substituer à la *Banque Nationale*. Au reste, la *Société Générale de Belgique*, créée en 1822, qui est le plus ancien établissement financier de la Belgique et l'un des plus anciens du continent, et qui jouit du chef de ses énormes réserves d'un crédit de tout premier ordre, avait joui, jusqu'en 1850, du privilège d'émission en Belgique, auquel elle ne renonça que lors de la création de la *Banque Nationale*, création à laquelle elle coopéra largement.

La *Société Générale de Belgique* accepta, sous la condition que la substitution ne serait que provisoire, qu'elle cesserait aussitôt après la conclusion de la paix et que les billets émis par elle seraient échangeables, trois mois après la paix, contre des billets de la *Banque Nationale*. Elle voulut aussi que les opérations d'émission se fissent au profit et au bénéfice de la *Banque Nationale*, son intervention ne devant avoir lieu que dans un but d'intérêt général et pour le bien supérieur du pays.

Après de nombreuses discussions, les autorités allemandes acceptèrent la solution proposée, et c'est ainsi que l'on voit actuellement circuler en Belgique des billets de banque émis par la *Société Générale de Belgique*, mais dont le remboursement est garanti par la *Banque Nationale de Belgique*.

Ajoutons que le Conseil d'administration de cette dernière institution a déclaré, à l'assemblée générale de ses actionnaires du 22 février :

« Nous tenons à rendre hommage, dès à présent, à l'attitude désintéressée de la *Société Générale de Belgique* qui, au cours de laborieuses négociations, n'a eu qu'un but : servir le pays et lui conserver une Banque centrale d'émission dont l'existence est indispensable à sa vie économique. »

En résumé, l'attitude de la *Banque Nationale de Belgique* et de la *Société Générale de Belgique* — qui ont dans toute cette période agi avec une entière communauté de vues et avec la plus amicale entente, — a été absolument conforme aux intérêts généraux de la nation belge et aux sentiments patriotiques qui devaient animer ces deux grands établissements financiers.

Le rapport de la *Société Générale de Belgique* emprunte aux circonstances présentes un intérêt particulier. On sait la place considérable, prépondérante, que cet établissement possédait déjà, bien avant la guerre. Les tragiques événements auxquels la Belgique a été mêlée ont fourni à la *Société Générale de Belgique* l'occasion de grandir encore son rôle et d'affirmer davantage, s'il est possible, son crédit.

Grâce à l'autorité personnelle de ses dirigeants et grâce à leur expérience consommée des affaires, les importants intérêts dont la *Société Générale de Belgique* a la garde, dépôts d'argent et de titres, etc., ont été sauvegardés jusqu'ici, et l'on peut penser qu'il en sera de même dans l'avenir.

La meilleure preuve, d'ailleurs, de la confiance qu'inspire la *Société Générale de Belgique*, nous la trouvons dans l'accroissement, depuis la guerre, du nombre de ses clients et du chiffre de ses dépôts. C'est par milliers que se chiffrent les nouveaux comptes ouverts par la *Société Générale de Belgique* et par plus de cent millions, les nouveaux dépôts reçus par elle.

## ALLEMAGNE

**Banque Impériale d'Allemagne.** — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 avril, accuse, sur celui au 31 mars, les variations suivantes :

	31 mars	7 avril	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or.....	2.338	2.347	+ 9
— argent.....	40	40	"
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	563	590	+ 27
Portefeuille d'es-compte.....	6.860	4.341	- 2.519
Avances.....	17	24	+ 7
Portefeuille titres....	17	17	"
Circulation.....	5.624	5.379	- 245
Dépôts.....	4.037	1.788	- 2.249

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne** (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juillet..	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août..	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
15 février..	2.229	47	154	4.637	1.498	3.862	41	5
23 — ..	2.254	49	189	4.635	1.724	4.027	37	"
28 — ..	2.271	44	216	4.863	1.582	4.095	43	"
7 mars..	2.294	42	294	4.905	1.712	4.261	37	"
15 — ..	2.316	42	186	4.937	1.896	4.437	37	"
23 — ..	2.330	45	175	4.944	2.380	4.875	36	"
31 — ..	2.338	40	563	5.624	4.037	6.860	47	"
7 avril..	2.347	40	590	5.379	1.788	4.341	24	"

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

**Le spectre de la faim.** — Vente de viande inférieure. — On avise de Copenhague, à la date du 12 avril :

« Dans toutes les villes allemandes à lieu maintenant tous les jours une vente municipale de viande refusée par le contrôle officiel comme viande pas assez saine, de qualité inférieure et pas digne de porter le timbre du contrôle. Tous les matins à huit heures, quand les magasins municipaux sont ouverts, une violente bataille a lieu parmi la foule qui a attendu dix à douze heures pour acheter un peu de viande ; mais même les gens qui ont attendu toute la nuit souvent n'ont pas chance d'en avoir. Dans quelques villes, les autorités ont organisé un tirage parmi la foule, et ce n'est qu'aux gagnants qu'il est permis d'acheter. »

**Le pain et les pommes de terre.** — Nous avons parlé, il y a huit jours, des saisies que venait de décréter le *Bundesrath* à la date du 31 mars. Dès le lendemain, le *Vorwärts* s'exprimait ainsi :

« Les nouvelles prescriptions sur la fabrication du pain prouvent que les stocks de seigle ont été anormalement réduits par leur utilisation comme fourrages et, d'autre part, que les stocks de pommes de terre recensés du 15 au 17 mars sont vraisemblablement inférieurs aux prévisions du gouvernement. »

« Les nouveaux décrets autorisent la fabrication du pain de pur froment à condition que la farine soit blutée à 93 %. C'est là une preuve de la rareté du seigle. Et, d'autre part, on autorise la substitution à la fécule, dans la fabrication du pain, de la farine de maïs, de pois, de fèves, de

sagou, de manioc, de tapioca et, dans une mesure déterminée, de sirops et de sucre. »

La *Frankfurter Zeitung* du 27 mars écrivait, de son côté, au sujet des pommes de terre, que les résultats du recensement dans la Bavière du Sud sont loin d'être réconfortants, selon le *Bulletin du Syndicat agricole*. Et pourquoi ? se demandait-elle en ajoutant :

« Les stocks de la mauvaise récolte de l'an dernier sont en quantité presque complètement insuffisants, et en qualité, ils satisfont tout au plus les plus modestes exigences. Les stocks dans les caves ou en meules se composent en majeure partie de tubercules de Souabe, méritant le nom de « *Butzen* » (trognons), et sont généralement impropres à la consommation et à la semence... »

Rien n'indique, observe-t-on d'autre part, que la récolte de 1914 soit suffisante, si l'on n'abat pas en masse le bétail. Car les fourrages continuent d'être extrêmement rares. L'orge importée vaut 520 marks la tonne. Le maïs coûte à peu près autant. Seule, la fabrication d'un nouveau fourrage, que l'Allemagne fabriquerait en quantité énorme, la tirerait d'embarras. La presse du 3 avril annonce officiellement que les chimistes allemands ont réussi à créer, avec du sulfate d'ammoniaque, du sucre et de la levure, un fourrage riche en albumine, qui fera face à tout. On peut rester un peu sceptique en face de cette nouvelle de l'Agence Wolf. On ne crée pas une industrie livrant plusieurs millions de tonnes de fourrages en un mois. Il s'agit, sans doute, d'un expédient destiné à calmer les inquiétudes de l'agriculture allemande plutôt que d'un vrai remède à la disette de fourrages.

**De nouveau la question alimentaire.** — Comme complément à ce qui vient d'être dit plus haut, notons que dans la *Vossische Zeitung* du 31 mars, M. Ferdinand Hoff, membre du Reichstag et de la Chambre des députés de Prusse, s'exprimait ainsi à propos de la question d'alimentation :

« Si nous connaissons certaines difficultés en matière d'alimentation du peuple allemand, cela tient à ce que nous n'avons pas assez tôt prêté une sérieuse attention au rapport existant entre l'alimentation du bétail et des hommes. Il eût été relativement facile de satisfaire les besoins du peuple allemand en céréales pendant la guerre, si le stock existant avait été, en fait, réservé à l'alimentation des hommes. C'est ce dont on s'est trop tard rendu compte. »

« Le bétail allemand, — et principalement les porcs, — était nourri en grande partie au moyen d'importations de fourrages étrangers, qui ont atteint, au cours des dernières années, l'énorme chiffre de 8 millions de tonnes. D'autre part, et faute d'une réduction systématique du troupeau de porcs, — on en comptait, au 1<sup>er</sup> décembre 1914, autant qu'au 1<sup>er</sup> décembre 1913, — il en résulte que l'on a donné au bétail d'énormes quantités de céréales qui ont été par suite soustraites à l'alimentation humaine. »

« Dans quelle mesure ce danger existe-t-il encore aujourd'hui pour les pommes de terre, après la saisie des céréales ? On ne pourra le voir clairement que lorsque les résultats du recensement des porcs et l'évaluation du stock de pommes de terre au 15 mars dernier seront connus. On peut cependant dire qu'aujourd'hui encore l'emploi comme fourrage de produits d'alimentation susceptible de nourrir les hommes doit être considéré comme extrêmement grave. »

« Cela résulte des quantités énormes de fourrages importées, en temps normal, du 15 mars au 15 août de chaque année, et qui ont atteint, du 15 mars au 15 août 1913, les totaux suivants :

« Orge : 12.947.844 quintaux ; maïs, 3.405.172 quintaux ; son, 5.466.871 quintaux. Au total : 21.819.887 quintaux. »

M. Ferdinand Hoff observe que cette énorme

quantité de céréales ne sera pas, vraisemblablement, à la disposition de l'Allemagne cette année. En effet, on ne peut se la procurer par terre, car le transport de 10 millions de quintaux ou d'un million de tonnes ne représente pas moins de 2.000 trains de 50 wagons à 10.000 kilos. Or, à ce déficit en orge, maïs et son, s'ajoute une diminution d'environ 10 millions de quintaux d'autres fourrages : déchets de riz, drèches, graines oléagineuses, etc.

L'Allemagne aura donc, du 15 mars au 15 août, 30 millions de quintaux ou 3 millions de tonnes de fourrages de moins qu'en temps de paix, alors que les stocks intérieurs de fourrages, ainsi que le démontre leur prix élevé, sont beaucoup plus épuisés qu'en temps normal. Ce déficit de 3 millions de tonnes de fourrage doit donc être comblé par une diminution correspondante du troupeau, notamment du troupeau de porcs.

« Le recensement du 15 mars 1915 accuserait-il un recul de 30 0/0 comme on le répète de divers côtés, c'est-à-dire de 7 1/2 millions de têtes par rapport au 1<sup>er</sup> décembre 1914, ce fait ne serait pas de nature à nous rassurer, ajoute M. Ferdinand Hoff. Environ la moitié de ce recul doit être attribuée, entre décembre et mars, à un plus fort abatage qu'en temps normal. A titre de mesure de guerre, on a donc abattu, au maximum, 4 millions de têtes. Mais comme le troupeau était supérieur de 3,4 millions de têtes à celui qui existait au 1<sup>er</sup> décembre 1914, on peut admettre qu'au 15 mars 1915, ledit troupeau était presque aussi important qu'au 15 mars 1913, en supposant une diminution de 30 % depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier. »

Le nombre élevé de porcs, est donc, dit sous forme de conclusion M. Ferdinand Hoff, une menace pour les pommes de terre nécessaires à la nourriture des hommes, et leur abatage méthodique est nécessaire. Dans quelle mesure doit-on y procéder ? On ne peut le dire encore en théorie tant que l'on ne possédera pas les renseignements d'ensemble sur les stocks de pommes de terre existant en Allemagne, mais à défaut du Reichstag qui s'est séparé sans avoir eu connaissance des résultats du recensement du 15 mars, le gouvernement pourra, par des actes immédiats, décisifs et, s'il est nécessaire, hardis, prendre pour le bien du pays nombre de mesures différées jusqu'ici.

**Le manque de cuivre et de fer-blanc.** — D'après la *Nouvelle Gazette de Zurich*, des agents allemands achètent actuellement dans le canton du Tessin les pièces de cuivre françaises et italiennes qui y circulent en grande quantité ; ils les payent 12 francs les cent pièces de 10 centimes.

D'autre part, le *Berliner Tageblatt* dit que la fabrication des conserves de légumes se trouve entravée par l'impossibilité de se procurer du fer-blanc, accaparé par l'autorité militaire.

## AUTRICHE-HONGRIE

**Un nouvel emprunt de guerre Austro-hongrois.** — D'après la *Vossische Zeitung* du 4 avril, les gouvernements d'Autriche et de Hongrie émettront, au mois de mai, un nouvel emprunt de guerre. Les conditions en seront un peu moins favorables pour les souscripteurs que celles de l'emprunt émis en novembre dernier.

**Le problème alimentaire en Autriche-Hongrie.** — De Vérone, on annonce, à la date du 9 avril, que le problème alimentaire prend chaque jour plus d'acuité pour la malheureuse population trentine. La municipalité de Trente ne dispose plus de farine pour la ville au delà du 20 avril.

A Trente également, d'après un calcul très simple, on ne pourra plus avoir de viande de boucherie dès la seconde quinzaine du mois courant.

Tandis qu'on se préoccupe de la crise prochaine de la faim, les denrées atteignent des prix absolument prohibitifs pour les petites bourses. Il faut

citer l'exemple du beurre et du lard, dont les prix se sont respectivement élevés à 5 et 6 couronnes par kilogramme.

D'autre part, selon le *Neues Wiener Journal* du 7 avril, au marché du 6 avril, à Vienne, les prix de la viande ont encore augmenté notablement par rapport à leurs prix du marché précédent. Pour le bœuf, on a atteint les cours de 216 et 218 couronnes par quintal métrique de viande sur pied. Les bœufs pour conserves ont augmenté de 10 à 12 couronnes par 100 kilos ; les bêtes destinées à la charcuterie, de 6 à 8 couronnes, etc.

En Hongrie, la ville d'Arany-Marot a fixé le prix de la viande de première qualité à 1 couronne 60 hellers (la couronne a 100 hellers). C'est le prix le plus bas de tout le royaume. Les autorités veillent sévèrement à ce que ce prix maximum soit observé. Un boucher, qui vendait le kilogramme 2 couronnes, a été condamné à 100 couronnes d'amende.

Au reste, l'état de choses actuel en Hongrie vient d'être dépeint par le *Magyar Orzag* du 4 avril dont un article qui se termine ainsi :

« Les maux publics provoqués par les calamités de la famine appellent l'explosion de tous les autres chagrins et les récriminations deviennent populaires. Derrière ces récriminations, le monstre menaçant de la guerre crachant la mort et le feu se dresse sans rémission. »

« Oh ! tout cela n'est pas de l'inconstance. Ce n'est pas non plus de la lâcheté devant la menace d'épreuves douloureuses. Nous en avons supporté de rudes épreuves. Mais qui pourrait reprocher leurs larmes aux veuves et leurs pleurs aux orphelins ? »

Et pendant que les Hongrois parlent ainsi, le maire de Vienne, M. Weisskirchner, vient, d'après le correspondant à Vienne du *Corriera della Sera* de Rome, de prononcer un nouvel et violent discours contre la Hongrie :

« Je prends volontiers acte, a-t-il dit, des récentes déclarations du comte Tisza ; mais je me permets d'observer que le président du conseil hongrois n'a pas le droit de s'indigner parce que la ville de Vienne montre de l'impatience. On parle beaucoup, depuis quelque temps, des approvisionnements hongrois promis, mais jusqu'ici nous n'avons rien reçu. »

« Le comte Tisza peut être convaincu que les Viennois ne se plaindraient pas tant de la mauvaise qualité du pain s'ils ne savaient pas que les villes hongroises continuent à manger du pain blanc frais. »

M. Weisskirchner s'est plaint ensuite de l'insuffisance de l'assistance accordée aux invalides.

« Nos soldats qui ont versé leur sang pour la patrie et qui ne peuvent plus travailler maintenant qu'ils sont infirmes doivent être secourus de manière à pouvoir vivre ; mais l'aide que leur accorde l'Etat est absolument insuffisante, surtout en présence de la grave crise actuelle. »

## ITALIE

**De nouveaux cas de contrebande.** — On a annoncé de Côme, à la date du 8 avril, que les jours précédents, des achats de peaux fraîches de moutons avaient été effectués dans toute la province. Ces peaux, envoyées à Milan, furent achetées par une maison allemande qui tenta ensuite de les introduire en Allemagne en passant par la frontière de Chiamo. Mais le permis de transit qui devait arriver de Rome n'étant pas parvenu, les autorités de la frontière n'ont pas permis de laisser passer les wagons chargés de ces peaux qui furent être déposées dans une maison de la ville, non sans soulever de multiples protestations des habitants, en raison de la mauvaise odeur qu'elles répandaient.

A Vérone, 8 avril, on a avisé qu'une grave aven-

ture de contrebande advenue à Peri venait d'être découverte.

Les autorités douanières de cette dernière ville se sont en effet rendu compte que plusieurs balles de marchandises chargées sur deux wagons sous la mention : « cotons filés », qui devaient être envoyées à une maison d'Ala, contenaient réellement de la laine filée dont l'exportation est prohibée. La marchandise a été immédiatement mise sous sequestre, et l'on a procédé à l'arrestation de l'expéditeur local, agent d'une maison dont le directeur fut également mandé et retenu par la Sûreté. Les autorités font d'actives recherches en vue d'établir les responsabilités dans cette tentative de contrebande.

On a télégraphié de Rome, à la date du 8 avril, que la *Tribuna* avait reçu, de Port-Maurice, de son correspondant, la communication suivante :

« Hier a été saisi le vapeur italien *Aurora* du département maritime de Gênes, parti de cette dernière ville pour Montevideo.

« Le vapeur a été remorqué à Villefranche et aussitôt après à Nice, où il a été déchargé. Le chargement se composait en grande partie de machinerie, étoffe, vêtements, adressés à des négociants allemands à Montevideo. Ils ont été saisis par la douane française.

« A bord du vapeur espagnol *Teresa-Fabrega*, arrêté vendredi soir par le croiseur français *Liamone* ont été saisies 350 tonnes de pois secs adressées, en transit pour la Suisse, à Port-Maurice.

« Au sujet de ces saisies continuelles, j'ai été informé de source officielle qu'à la suite des dernières dispositions prises par l'Angleterre, toutes les marchandises trouvées à bord de vapeurs de nationalité quelconque seront saisies et considérées comme contrebande de guerre, lorsque les connaissances ne porteront pas le nom du destinataire de la marchandise.

« La France, par conséquent, en exerçant une rigoureuse surveillance, ne fait qu'appliquer cette règle.

« Le port et la douane de Nice sont devenus depuis quelque temps les lieux de concentration de toutes les marchandises saisies. »

**Demandes d'exportation pour le ravitaillement de l'Autriche.** — L'*Agenzia Nazionale della Stampa* rapporte que parmi les demandes d'exportation arrivées ces jours derniers au ministère des finances l'Italie et qui doivent être examinées par le Comité consultatif spécialement constitué, s'en trouve une pour le permis d'exportation en Autriche de 380.000 mètres de drap gris vert pour tenues militaires et de 300.000 quintaux de riz, pâtes et autres céréales.

Le drap serait fourni par quelques maisons de la haute Italie ; la concession pour l'exportation de riz, pâtes et céréales aurait été demandée par quelques industriels de Bologne.

La requête s'appuierait sur cette considération que tous ces produits seraient destinés à Trieste alors qu'ils pourraient très bien, comme précédemment, être destinés à Pola et à la Galicie.

## TURQUIE

**L'attaque des Dardanelles.** — Le bombardement des Dardanelles a repris samedi et a été continué dans la nuit de lundi à mardi. Il a été entendu à Dédéagatch.

Dans la journée de lundi, le destroyer anglais *Fox*, envoyé en éclaireur, avait franchi une distance de 10 milles à l'intérieur du détroit. Il fut suivi par le cuirassé anglais *London*. Les batteries de la côte asiatique se sont montrées actives, mais celles de la côte européenne ne tiraient pas. Il est possible que les Turcs aient retiré une partie de leur artillerie de la côte européenne, afin de la masser rapidement à l'endroit que les armées alliées pourraient choisir pour débarquer.

## ETATS-UNIS

### Représentations de l'Allemagne aux Etats-Unis.

— Une dépêche de Washington, datée du 10 avril, a annoncé que l'ambassadeur d'Allemagne venait de remettre au gouvernement des Etats-Unis une note pour se plaindre que l'Amérique, dans sa correspondance diplomatique avec les alliés, n'ait pas parlé du droit d'envoi de vivres pour les civils aux pays belligérants.

La note déclarait que les Etats-Unis avaient virtuellement accepté l'ordre en conseil britannique défendant le commerce avec l'Allemagne. Elle attirait l'attention du gouvernement américain sur le fait que les alliés reçoivent quotidiennement des armes et des munitions des Etats-Unis.

Elle observait encore que les Etats-Unis, tout en insistant sur leur droit d'envoyer dans ces conditions du matériel de guerre, n'insistaient pas avec une énergie égale sur le droit d'envoyer des vivres et autres marchandises non classées comme contrebande, pour les civils d'Allemagne.

En conséquence, la note, sans discuter autrement la légalité des envois d'armes et de munitions, priait le gouvernement américain d'observer l'esprit de neutralité.

Cette note ne faisait que traduire en langage diplomatique les protestations furieuses de la *Gazette de Cologne*, mais la prétention émise de défendre aux Etats-Unis de vendre du matériel de guerre aux belligérants n'en était pas plus justifiée. Les Etats-Unis n'ont, en effet, jamais refusé de vendre des armes aux Allemands, mais ceux-ci sont dans l'impossibilité matérielle de les transporter.

Bien plus, cette note fut communiquée aux journaux américains avant sa remise au gouvernement des Etats-Unis, et la presse de New-York, a dit ouvertement que l'ambassadeur d'Allemagne avait agi, en la circonstance, de son propre mouvement. Ce qui a amené l'*Evening Post* à s'exprimer ainsi :

« Si le comte Bernstorff avait reçu de Berlin l'ordre de faire des représentations au département d'Etat, le fait qu'il ne le dit pas est en lui-même un affront. Si, comme il a été dit tout d'abord, il n'a pas eu d'ordre dans ce sens, son action est une pure impertinence. »

En tous cas, le *Daily Mail* de Londres a publié la communication suivante datée du 14 avril :

« Les Etats-Unis ont fait à la note allemande protestant contre la vente de munitions aux alliés une réplique sévère.

« Dans sa note, le gouvernement américain déclare nettement qu'arrêter le trafic des munitions de guerre constituerait une violation de la loi internationale et que ce serait également un acte absolument antipolitique et anticonstitutionnel »

« La note a été envoyée mardi, mais elle ne sera pas publiée avant sa réception par le ministère des affaires étrangères allemand des mains de M. Gerard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin. »

**Le cas du croiseur « Kronprinz Wilhelm ».** — Après le *Prinz-Eitel-Friedrich*, voici le croiseur allemand *Kronprinz-Wilhelm* qui vient d'entrer dans le port de Newport-News, n'ayant plus, d'après les déclarations du capitaine, que 25 tonnes environ de charbon et fort peu d'approvisionnement pour son équipage et les 61 prisonniers qu'il avait gardés à bord. En outre, il compterait soixante cas de « hériberi ».

Ce croiseur auxiliaire avait quitté New-York le 3 août, avant la déclaration de guerre, et avait fait route vers un port allemand. Mais trouvant l'accès des côtes allemandes barré aussi bien dans le nord de l'Angleterre que dans la Manche, il partit vers l'Atlantique sud pour faire la guerre au commerce.

Il serait difficile de le suivre dans sa navigation depuis son départ de New-York ; aussi rappelle-

rons-nous seulement que le 14 janvier il prenait le vapeur anglais *Highland-Brae*, coulait par collision le voilier *Wilfrid-M.*, qui avait assisté à la prise du précédent, puis coulait ensuite le voilier norvégien *Semetha* et le vapeur *Polaro*. Son dernier acte fut la destruction, à la date du 23 février, sur la côte du Brésil, du paquebot français *Guadeloupe*.

Il a sollicité l'autorisation de faire du charbon, d'embarquer des provisions, et a demandé en outre le temps d'effectuer des réparations. Mais vu son état, il semble, d'après le *Times*, qu'il sera interné.

**Renseignements sur la vie économique américaine.** — En février 1915, 343 vapeurs sont entrés dans le port de New-York. En voici le détail, par nationalité :

Américains, 83 ; Anglais, 104 ; Norvégiens, 62 ; Français, 10 ; Danois, 11 ; Italiens, 16 ; Hollandais 23 ; Divers, 34.

Pour la première fois depuis la fin de l'année 1913, un envoi d'or a été fait d'Europe à New-York : le vapeur *New-York* est entré, le 2 mars, avec un chargement de 75.000 dollars en monnaie d'or américaine.

Le total des exportations, en janvier 1915, de tous les ports des Etats-Unis, s'est élevé à 267 millions 879.313 dollars, contre 204.066.603 dollars en janvier 1914.

Du 1<sup>er</sup> juillet 1914 au 31 janvier 1915, le total des exportations a été de 1.334.650.148 dollars, contre 1.521.802.536 dollars pendant la même période de l'année précédente.

L'importation d'Europe à destination des ports américains a été, en janvier 1915, de 47.918.855 dollars (pour une importation totale de 122.372.317 dollars), contre 75.146.016 dollars en janvier 1914 (pour une importation totale de 154.742.923 dollars).

Le total des importations, du 1<sup>er</sup> juillet 1914 au 31 janvier 1915, a été de 930.730.236 dollars, contre 1.067.498 dollars dans la même période de l'année précédente.

Voici le détail des exportations de tous les ports américains en janvier 1915, à destination des différents pays, avec les chiffres de 1914 en regard :

Pays	Janvier 1914	Janvier 1915
	(Milliers de dollars)	
Grande-Bretagne	60.113	99.757
France	11.518	34.337
Allemagne	34.387	6.347
Pays-Bas	9.372	14.570
Italie	7.390	24.545
Japon	6.492	3.207
Belgique	4.402	1.906
Argentine	2.932	1.707
Brésil	2.195	1.801
Autriche-Hongrie	2.814	—

Il résulte de ces chiffres que le volume des transactions avec l'Europe présente une augmentation considérable, alors qu'il y a baisse sur les produits expédiés à l'Amérique latine. Les effets du blocus des alliés se font nettement sentir : aucune exportation en Autriche, et une diminution de plus de 140 millions de francs pour l'Allemagne, qui a cependant réussi à importer pour environ 33 millions de francs, ce qui semblerait indiquer qu'il y a une fissure par les pays neutres limitrophes.

Les exportations pour la France ont augmenté de 198 0/0 ; pour l'Angleterre, de 65 0/0 ; pour la Hollande, de 56 0/0 ; pour l'Italie, de 230 0/0, et ont porté principalement sur des achats de blé, avoine, farines, viandes et de produits alimentaires, alors que les matières premières employées dans la fabrication des produits manufacturés ont été moins demandées.

Les exportations de coton ont été les suivantes :

Août 1914	21.210 balles
Septembre	425.778 —
Octobre	497.180 —
Novembre	760.020 —
Décembre	1.202.115 —
Janvier 1915	1.372.175 —
Février	1.544.512 —

On ne sait encore rien de précis au sujet de la diminution des plantations de coton dans le Sud. Les personnalités autorisées sont d'avis que si ces plantations ne sont pas réduites, la situation dans le Sud sera encore pire qu'au début de la guerre ; elle rappellera celle du Brésil avant la valorisation du café.

## Revue Commerciale

**Blés.** — La situation générale des céréales en terre et des cultures est satisfaisante ; pourtant dans quelques rayons on réclame un peu de sécheresse et de chaleur, des giboullées abondantes ayant amené par trop d'humidité.

La situation commerciale, bien que stationnaire et très difficile encore cette semaine, aurait plutôt tendance à s'améliorer. Les réquisitions militaires ont un peu moins d'ampleur et ont été levées pour les départements de Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Loiret, Yonne et Vendée, et les transactions commencent à reprendre.

A la Bourse du Commerce, aucune cote officielle n'a encore été publiée cette semaine, aussi le cours donné n'est-il qu'environ. Les quelques rares offres ont enregistré des prix fortement en hausse qui sont absolument nominaux. On cote par 100 kilos, gares de départ : Pas-de-Calais et Nord 34 50, Aisne, Marne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise de 34 75 à 35 25, Somme et Oise 34 75, Eure-et-Loir 35 fr., Allier, Cher, Nièvre de 35 à 35 25, Ille-et-Vilaine 35 fr.

Les ensemencements d'avoine sont presque terminés dans les régions du Nord et la situation satisfaisante. Les réquisitions continuent à outrance et l'on enregistre que très peu d'offres. On tient les grises, rendues en gares de Paris, de 33 25 à 33 50, les blanches et jaunes de 32 à 32 25.

Pour les seigles les affaires sont médiocres mais la tendance assez ferme. Les provenances de Champagne sont tenues de 25 25 à 25 50 départ, celles de Bretagne de 24 75 à 24 85. La consommation est restreinte.

La tendance est toujours ferme sur les orges, mais les prix ont reculé d'environ 0,20 centimes sur la semaine dernière. On tient les provenances de la Champagne de 24 10 à 24 35 départ, de 24 15 à 24 35 départ celles de Beauce et du Loiret ; les orges de Bretagne valent 23 50 et l'on paye vingt-cinq ou plus ceux de la Manche, départ.

### Prix du Blé sur les grands marchés (Les 100 kilogrammes)

Villes	17mars	24mars	31mars	7 avril	14avril
	1915	1915	1915	1915	1915
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris (disponible)	31 25	31 50	31 75	32 25	32 50
Londres	36 09	36 23	37 52	37 09	36 95
Liverpool	36 01	35 73	35 37	35 37	35 37
New-York	33 28	32 61	31 95	32 38	32 09
Chicago	30 06	29 66	29 18	29 35	29 90

**Soies.** — Le marché de la soie, particulièrement affecté pendant le premier semestre de la guerre déchainée en Europe, semble ne plus garder de solidarité aussi étroite avec les influences extérieures et être insensible aux événements tant militaires que politiques qui agitent le monde économique entier ; il est vrai que nous avons tout lieu d'être optimiste et qu'il nous est permis d'entrevoir une issue favorable de la crise que traverse actuellement notre pays.

Le premier trimestre a montré une grande activité et la tendance pour le mois en cours est encore meilleure. Le volume de transactions est satisfaisant grâce à des demandes régulières de plus en plus nombreuses de la part des employeurs et l'on constate une grande fermeté des cours, due, d'une part à la légèreté des existences disponibles et à l'épuisement des stocks anciens, et d'autre part aux besoins plus considérables de la consommation.

Voici, d'après le *Bulletin des Soies et des Soieries*, de Lyon, quelques-uns des prix pratiqués : Grèges Cévennes 1<sup>er</sup> ordre 10/12, 45 fr. ; Grèges d'Italie 1<sup>er</sup> ordre 10/12, 43 fr. ; Grèges Syrie 1<sup>er</sup> ordre 10/12, 42 fr. ; Grèges Brousse 1<sup>er</sup> ordre 16/18, 40-41 fr. ; Organsins Piémont et Messine 2<sup>e</sup> ordre 24/26, 45 fr. ; Grèges Japon fil. 1 1/2 0/10, 41 fr. ; Grèges Japon fil. 18/20, 38-38 50 ; Grèges Chine fil. petit extra 11/13, 43 fr. ; Centaure 19/11, 41 fr. ; Snow hill et Pagoda 1 13/15, 40 50 ; Canton fil. petit extra 13/15, 35 fr. ; Camélia 13/15, 32 50, et Kwong lun 18/22, 28 francs.

**Laines.** — Selon des informations de *Bradford*, il n'y a guère de changement à signaler. Les affaires ne sont plus aussi actives que précédemment, mais, malgré cela, les prix sont fermes. On insiste beaucoup pour obtenir de plus fortes quantités de peignés. La plupart des peigneurs disent qu'ils ont vendu passablement à livrer ; cependant, il n'est pas rare d'en trouver qui seraient disposés à faire des concessions pour livraison août et au delà. Cependant, on reconnaît que la production dépend de la capacité des machines, aussi bien pour les peignés que les filés, et, partout, on obtient de très bonnes marges. Le 64's disponible vaut de 2 sh. 8 à 2 sh. 9. Il y a une très saine demande pour l'exportation et, jamais, la situation des peigneurs n'a été aussi bonne que maintenant.

Beaucoup pensent qu'il y a des perspectives de laine à meilleur marché, mais cela n'affecterait guère les peignés, attendu que les machines ne peuvent suffire à la demande. Les croisés moyens sont très recherchés ; le 40's cardé se cote 2 sh. 3 à 2 sh. 3 1/2, prix qui n'empêchent pas les affaires. Les transactions en *khaki* sont plus limitées. Il y a passablement de filés en revente sur le marché et, dans certains cas, on désirerait de nouveaux ordres.

Voici les chiffres de la Douane du Havre des quantités de laines importées et livrées à la consommation pendant les deux premiers mois de ces trois dernières années :

	1915	1914	1913
Laines brutes.....qtx	94.614	883.582	652.406
Laines peignées..... »	311	368	333
Fils de laine peignée... »	2.240	1.001	1.166
— cardée.... »	1.357	302	200

Il ressort de ce tableau que la livraison au commerce a baissé dans des proportions considérables pour les laines brutes, alors qu'elle dénotait une légère augmentation pour les fils de laine peignée et cardée, étant donné les besoins de l'Intendance militaire qui réquisitionne la presque totalité des stocks pour les besoins de fourniture aux armées.

**Cotons.** — Voici, d'après *MM. Ernès et Hémet*, les stocks du continent au 8 avril 1915 :

	Amérique	Indes	Egypte	Divers	Total
Havre.....	235.200	19.800	—	4.200	259.200
Marseille...	150	12.000	6.000	500	18.650
Barcelone...	34.440	3.370	770	2.120	40.700
Gènes.....(*)	500.000	55.000	43.000	3.000	601.000
Trieste.....(*)	1.000	2.000	500	500	4.000
Hambourg(*)	20.000	8.000	—	6.000	34.000
Brême.....(*)	575.000	1.000	—	1.000	577.000
Amsterdam..	—	—	—	—	—
Rotterdam...	—	—	—	—	—
Anvers.....	—	—	—	—	—
Total.....	1.365.790	101.170	50.270	17.320	1.534.550

(\*) Estimé.

En sympathie avec les marchés de New-York et de Liverpool, les cours sur la place du Havre sont en hausse accentuée, bien qu'il n'y ait encore que très peu d'ordres. On a coté : juillet, 74 25 à 74 80 ; septembre, 74 50, et janvier 75 25.

Selon les dernières statistiques de New-York, les débouchés en coton d'Amérique auraient été pendant la semaine dernière, de 379.000 balles, dont 136.000 balles pour les filateurs américains ; contre, respectivement, l'an dernier, 278.000 balles et 107.000 balles. L'approvisionnement visible aurait diminué de 105.000 balles en total et de 121.000 balles Amérique, ce qui le ramènerait à 6.855.000 balles, dont 5.250.000 balles Amériques, contre, respectivement, l'an dernier, 4.538.000 balles et 3.619.000 balles.

## PETITES NOUVELLES

◆ La *Compagnie des agents de change* de Paris vient, dans l'intérêt du public, de prendre des précautions spéciales en ce qui concerne les titres au porteur de rente française.

Elle a décidé de ne régler les clients vendeurs qu'après avoir fait vérifier au ministère des Finances si les titres ne sont pas l'objet d'une déclaration de perte ou de vol de la part des propriétaires dépossédés par suite d'événements de guerre.

◆ Le Conseil d'administration du *Crédit Lyonnais* proposera à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée à Lyon pour le jeudi 29 avril, la distribution d'un dividende de 25 francs par action, représentant l'intérêt à 5 0/0 sur le capital.

◆ Le Conseil d'administration du *Comptoir National d'Escompte de Paris* proposera à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 24 avril, la distribution aux actions, pour l'exercice 1914, de l'intérêt statutaire, soit 25 francs.

## Marché Financier

Paris, le 15 avril 1915.

L'irrégularité que nous constatons il y a huit jours a continué cette semaine, et dans divers compartiments de la cote un tassement de cours s'est produit. Les transactions ont été aussi un peu moins actives. Observons toutefois que les fonds et les valeurs industrielles russes ont attiré l'attention d'une façon particulière.

On reste ainsi sur les principales valeurs :

*Au Parquet* : 3 % perpétuel, 72 fr. 10 ; 3 1/2 % amortissable, 91 fr. 50 ; Banque de France, 4.600 fr. ; Crédit Foncier, 722 fr. ; Crédit Lyonnais, 1.025 fr. ; Crédit Industriel, 620 fr. ; Compagnie Algérienne, 989 fr. ; Est, 815 fr. ; Lyon, 1.100 fr. ; Midi, 970 fr. ; Nord, 1.395 fr. ; Orléans, 1.139 fr. ; Ouest, 727 fr. ; Métropolitain, 440 fr. ; Nord-Sud, 112 fr. ; Omnibus, 466 fr. ; Voitures, 169 fr. ; Distribution d'Electricité, 450 fr. ; Extérieure Espagnole, 87 fr. 55 ; Italien 3 1/2 %, 78 fr. ; Russe 4 % 1889, 77 fr. 50 ; Russe 3 % 1891-1894, 64 fr. 45 ; Turc Unifié 4 %, 64 fr. 95 ; action Saragosse, 376 fr. ; Suez, 4.370 fr. ; Thomson-Houston, 589 fr. ; Rio-Tinto ordinaire, unités, 1.610 fr. ; Briansk ordinaire, 352 fr. ; Prowodnik, 424 fr. ; Naphte Russe, 414 fr.

*En Banque* : De Beers ordinaire, gr. c., 360 fr. ; Rand Mines, 125 fr. ; Malacca ordinaire, 116 fr. ; Tharsis, 160 fr. ; Utah Copper, 335 fr. ; Bakou, 1.495 fr. ; Maltzof, 550 fr. ; Toula, 1.195 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.